

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Les Amérindiens de Guyane par Jean Goupy, c. 1690

Martijn Van Den Bel

Number 184-185, September–December 2019, January–April 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1069317ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1069317ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Van Den Bel, M. (2019). Les Amérindiens de Guyane par Jean Goupy, c. 1690. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (184-185), 23–61. <https://doi.org/10.7202/1069317ar>

Les Amérindiens de Guyane par Jean Goupy, c. 1690

Martijn VAN DEN BEL¹

« ...touts ces forts sont pour empescher et pour boucher le passage aux françois quy vont pour faire la traite dan la Riviere des Amazonnes du Costé des Dames Amazonnes et mesmes donnent Chasse juqu'aux Canots qu'ils voyent passer et aux traitteurs françois desorte que nos traitteurs sont obligez de ce mestre en Indien pour passer.²... »

Pour le dernier quart du XVII^e siècle, nous disposons de quelques publications et manuscrits concernant les Amérindiens de Guyane dont le voyage de Grillet et Béchamel (1674) sur la Haute Comté et l'Approuague et les lettres de Jean de la Mousse (1684) sur le littoral occidental qui sont les textes les plus connus³. Le récit de Jean Goupy dit des Marets (c. 1690), économe de l'habitation d'Hyppolite Noël dans l'Anse de Rémire, représente également une source manuscrite importante pour cette période, mais encore peu connue quant aux Amérindiens. Ce manuscrit a principalement été utilisé par les historiens pour travailler les questions de la production du sucre pendant l'Ancien régime en Guyane mais, et dans une moindre mesure, celles du quotidien des Amérindiens dans cette colonie française.

Lors de l'arrivée des Français sur l'île de Cayenne en mai 1664, un traité avait été établi avec les Hollandais qui occupaient cette « île » depuis 1655, où s'étaient également installés des planteurs Juifs et où vivaient

1. Martijn van den Bel est archéologue à l'Inrap Outre-mer et basé à Cayenne. Il souhaite remercier Frédérique Blanchard (FB) et Gérard Collomb (GC) pour leur relecture et remarques précieuses.

2. Jean Goupy cité par J.-M. Hurault (1972) *Français et Indiens en Guyane*. Payot, Paris, p. 98.

3. Voir notamment G. Collomb (2006) *Les Indiens de la Sinnamary. Journal du père Jean de la Mousse en Guyane (1684-1691)*, Editions Chandeigne, Paris. D'autres récits ont été édités, comme par exemple le journal de Jean Barbot par G. Debien, M. Delafosse et G. Thilmans (1979) « Journal d'un voyage de traite en Guinée, à Cayenne et aux Antilles fait par Jean Barbot en 1678-1679 », *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire*, Série B 40 (2), p. 235-395.

encore des Amérindiens⁴. Les années durant lesquelles Goupy dirige l'habitation d'Hyppolite Noël, entre 1687 et 1690, nous semblent aussi une période importante et chaotique de l'histoire de la Guyane : échec de l'attaque française contre le Surinam en 1689, sous le commandement de Jean-Baptiste Ducasse⁵, volonté impérialiste française de s'implanter sur l'Amazone⁶, où sont à l'œuvre de nombreux des traiteurs, premières missions jésuites parmi les Amérindiens du littoral, arrivée en Guyane des « réfugiés » amérindiens de l'Amazone, remontée de l'Oyapock par La Motte-Aigron afin de trouver le lac Parimé⁷ ou encore incursions des flibustiers français, anglais et hollandais au large des Guyanes et de l'embouchure de l'Amazone dont certains s'installeront à Cayenne⁸. Enfin, il faut rappeler que le flux des Amérindiens venant de l'Amazone prend de l'ampleur dans ce dernier quart du XVII^e siècle et demande sans doute que l'on y porte plus d'attention (figure 1).

L'AMAPÁ

Dans son manuscrit, Goupy évoque deux petits voyages qu'il a faits sur la rivière Oyac (actuellement le Mahury et la Comté), mais il ne se déplace guère hors de l'île de Cayenne. Sa description détaillée de la côte orientale des Guyanes entre l'Île de Cayenne et l'embouchure de l'Ariguari, dans laquelle il rapporte pléthore de noms amérindiens, de rivières et de peuples, a donc de quoi surprendre et soulève la question de l'origine de ses informations⁹. Goupy manifeste une réelle curiosité pour l'univers dans lequel il vit, en s'intéressant aux objets échangés par les

4. FR-ANOM COL C¹⁴ 1, f. 69 (16640518) ; J.-B. Dutertre (1671) *Histoire générale des Ant-Isles habitées par les François*, Thomas Jolly, Paris, Tome III, p. 31-32 ; J.-F. Artur (2002) *Histoire des colonies française de la Guianne*, édité par Marie Polderman [c. 1777]. Ibis Rouge, Matoury, p. 199-200. Biet, A. (1664) *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne, entrepris par les François en l'année MDCLII*. François Clouzier, Paris.

5. FR-ANOM COL C¹⁴ 2, f. 65-68.

6. Il fait un voyage de reconnaissance en 1688 ; une copie (peu lisible) du récit de voyage, datée du 22 aout 1688, se trouve aux ANOM (FR-ANOM COL C¹⁴ 2, f. 44r-45r). On peut faire un rapprochement de la graphie des noms des nations indiennes et ds noms des rivières dans ce document et dans le texte de Goupy.

7. FR-ANOM COL C¹⁴ 2, f. 55ff. Il remonte 50 lieues, redescend et poursuit son chemin le long la côte d'Amapa afin d'arriver sur le premier fort portugais à l'Àouary où il trouve des cacaoyers (FR-ANOM COL C¹⁴ 2, f. 60v). Ce fort portugais semble abandonné fin 1693 ou début 1694 (FR-ANOM COL C¹⁴ 3, f. 35r).

8. Le 21 mai 1686 arrive à Cayenne un navire pirate avec 30 canons et un équipage de 115 hommes, sous le commandement d'un flibustier de Bordeaux appelé « Lesage » qui a vendu des esclaves capturés d'un négrier hollandais au gouverneur de Cayenne, le sieur Ste. Marthe (FR-BnF Clairambault 867, f. 602-648). Le 30 juin 1694, De Férolles évoque la présence de « 16 flibustiers qui se sont rendus habitants » (FR-ANOM COL C¹⁴ 3, f. 24r). « Le Sieur François Rolle, capitaine des premiers flibustiers arrivez en cette ile » demande d'être naturalisé ; il est originaire de Vlissingen (lettre de Férolles au ministre du 29 janvier 1696, FR-ANOM COL C¹⁴ 3, f. 93r). Un autre hollandais, appelé « Jean Claas », résidant depuis 28 ans sur l'île, demande également à être naturalisé (ibidem).

9. Pour les ethnonymes de la Guyane et de l'Amapá on peut se rapporter à l'analyse ethno historique de P. Lombard (1928) *Recherches sur les tribus indiennes qui occupaient le territoire de la Guyane française*, *Journal de la Société des américanistes* 20, p. 121-155 mais aussi F. et P. Grenand (1987) *La côte d'Amapá, de la bouche de l'Amazone à la baie d'Oyapock*, à travers la tradition orale Palikur, *Boletim do Museu Paraense Emílio Goeldi, Série Antropologia* 3 (1), p. 1-77.

différents peuples amérindiens ou encore à la traite d'esclaves, à la manière de développer l'économie locale ou de s'enrichir par le trafic. Malgré l'expulsion de la plupart des Amérindiens sur l'Île de Cayenne depuis 1664, on apprend aussi que les Aourats [Aruas] et les Arcarets tiennent au pied du Mahury un carbet que l'on peut considérer comme un comptoir de troc. Un certain Jean Monoye, chef des Arcarets, tient aussi un carbet au Mahury suggérant que ce personnage jouit d'un statut particulier. A cette époque ces Amérindiens sont nombreux, car en 1688, on peut noter qu'il y avait déjà 400 Aruas installé au :

« ... quartier de Rémire dans la dite isle de Cayenne ; pres de la maison des Jesuites dont un de leurs Peres a déjà appris la langue, diferente de celle des Indiens de Cayenne, quelques un de ces Indiens sont déjà chrestiens, ont esté baptisez par leurs Peres [103r] portugais, Il y a mesme apparence que si l'on traite bien a Cayenne ces pauvres gens, tous ceux de la coste de la riviere des Amazones, & mesme de la coste septentrionale du Bresil, se mettront soub la protection des françois & viendront demeurer pres d'eux, ce que sera fort avantageux, particulièrement pour la traite des esclaves Indiens, & pour la pesche de la Tortüe, du Lamentin, & du mullet, qui se fait a la coste ; ces Indiens des Amazones ont depuis peu tué quelque Portugais dans le massacre desquels deux de nos Peres, qui les instruisoient, ont esté par accident, malheureusement enveloppez¹⁰... »

Ces Amérindiens sont tous originaires de l'Amazone et cherchent refuge auprès des Français pour, selon leurs dires, fuir la chasse féroce des traiteurs portugais et de leurs alliés amérindiens afin de les vendre comme esclaves sur les habitations¹¹. À partir du dernier quart du XVII^e siècle, ils viennent s'installer près de Cayenne, où ils sont les bienvenus car, dans cette colonie en manque constant de main d'œuvre, on pense que leur présence pourrait, notamment, contribuer à la production de denrées locales, une nécessité car l'approvisionnement depuis la métropole est rare pour cette période et les produits de base manquent souvent :

« ... Il nous est venu un secours de soixante indiens esclaves que ceux de la riviere des Amazones ont vendu aux françois qui avoient en ma permission d'aller de ces costés la, ces esclaves ne sont pas propres comme les negres aux forts travaux, ils ne sont employés ordinairement que dans les maisons, a la pesche, et a la chasse¹²... »

Les Jésuites, de leur côté, se satisfont de leur arrivée, qui leur permet d'accueillir sur place ces âmes à sauver au lieu d'aller en Amapá et risquer leur vie, comme ce fut le cas en 1687. Cette année-là, deux jeunes pères portugais, António Pereira et Bernardo Gomes, étaient partis sur la côte d'Amapá pour contacter et convertir les Amérindiens, mais aussi pour repérer les mouvements français dans cette région. Selon Jean-Philippe Bettendorff, supérieur de la mission jésuite à Belém, leurs assassins étaient les principaux chefs des Aguaracás : Canariá, Caparipe, Guaruximéná,

10. Lettre datée de 1688, FR-ANOM COL C¹⁴ 2, f. 102v-103r.

11. Voir aussi S. Espelt-Bombin (2018) *Makers and Keepers of Networks: Amerindian Spaces, Migrations, and Exchanges in the Brazilian Amazon and French Guiana, 1600–1730*, *Ethnohistory* 65 (4), p. 597-620. Elle suggère que cette migration représente la suite de l'expansion précolombienne dans la région entre Cayenne et l'embouchure de l'Amazone, ignorant ainsi l'impact de la présence portugaise.

12. Lettre de De Ferrolles au ministre le 23 février 1694, FR-ANOM COL C¹⁴ 3, f. 35r.

Inaiquerepê, et celui de Gomes, le pajé Camaiua¹³. Cette région marécageuse de l’Amapá s’avérait effectivement un bon refuge qui permettait aux Amérindiens mais aussi aux esclaves marrons d’échapper aux chasseurs d’esclaves, principalement brésiliens mais aussi d’autres nations.

À cette époque, les Guyanes et notamment l’Amapá se présentaient comme une région libre pour les flibustiers et les traiteurs. Ces derniers, depuis le traité de Breda (le 21 juillet 1667 mais non-signé par le Portugal) et le statu quo territorial établi entre les pays nord-européens, pénétrèrent les colonies des côtes d’Amérique pour la vente d’armes aux Amérindiens et la traite en contrebande de la pêche aux lamantins et des esclaves¹⁴ :

« ... La Colonie souffre toujours beaucoup par le absent de nègres ; un vaisseau flibustier qui en avoit chargé ayant abordé a Cayenne n’y en a pas voulu laisser aucun sous prétexte qu’il n’y avoit point d’argent dans l’Isle, et n’a voulu prendre ny [fueres] ny autres marchandises, le vaisseau estoit commandé par un nommé Montauban qui fait la coste à la coste de Guinée sous commandement de Blenac¹⁵... »

Certains s’installent même à Cayenne, comme le fameux flibustier néerlandais Van Hoorn, qui avait noué des liens avec de la Barre¹⁶. C’est aussi de la Barre qui déclare que les Guyanes sont destinées au Roy de France et que, une fois les Hollandais chassés de cette région, ni les Portugais ni aucune autre nation ne pourront s’opposer à l’installation française¹⁷. Cette politique d’expansion menée par Cayenne vers l’Amazonie dès 1688 forme une menace pour les villes de Belém et de São Luís, et trouve son apogée avec la prise du fort de Saint-Antoine de Macapá, en 1697¹⁸. La perte du nord-est de Brésil ne fut jamais oubliée par les

13. Avant cet événement, des Jésuites informaient de Férolles dans ces termes: « Je vous donne avis Monseigneur que les portugais continuent de vouloir occuper les terres dentre les rivieres des amazones et cassipoure et pour cet effet se sont attiré la guerre avec les naturels du pays qui ont massacres de leurs gens entre autres deux missionnaires jesuites » (FR-ANOM COL C¹⁴ 2, f. 100r). Pour les noms des pères, voir Bettendorf 1910, p. 425, mais aussi Arenz 2007, p. 306. Rappelons qu’en 1693 le Para est divisé par le Roi de Portugal entre les différents missions religieuses exerçant sur l’Amazonie : les pères de Saint-Antoine de Padoue se retrouvent *grosso modo* au delà du Cap du Nord et les Jésuites au dessus, voir F. Aires Bombardi (2014) *Pelos interstícios do olhar do colonizador : descimentos de índios no Estado do Maranhão et Grão-Pará (1680-1750)*, Thèse de mémoire en Histoire de l’Université de São Paulo, ms, p. 67.

14. R. Durand (1908) « Louis XIV et Jacques II à la veille de la Révolution de 1688. Les trois missions de Bonrepaus en Angleterre (1686-1687-1688) », *Revue d’histoire moderne et contemporaine* 10 (1), p. 29. Le père jésuite Betendorf remarque l’inquiétude des habitants de Belém à propos d’un négrier hollandais (p. 292), de pirates anglais, hollandais et allemands (p. 383-385), et de pirates français (471-472), voir J.-F. Betendorf (1910) « Chronico da Missão dos Padres da Companhia de Jesus no Estado do Maranhão », *Revista do Instituto Historico e Geographico Brasileiro* 72 (1), p. 1-697.

15. Lettre de Férolles au ministre du 24 juillet 1692, FR-ANOM COL C¹⁴ 3, f. 8r.

16. Pour le pirate néerlandais van Hoorn voir par exemple M.M. van den Bel & L.A.H.C. Hulsman (2019) *Les Hollandais à Cayenne. La présence néerlandaise en Guyane française (1655-1677)*. Ibis Rouge Éditions, Matoury, p. 89.

17. « Que depuis ce temps la feu son pere est venu prendre possession de tous ces pais au nom du Roy et en chasser les Hollandois depuis la Riviere des Amazones jusques a la Riviere d’Orenoc, que n’y les Portugais ny aucune autre Nation ne se sont opposer a letablissement des français » (lettre de De la Barre à De Seignelay du 4 octobre 1688, FR-ANOM COL C¹⁴ 2, f. 46).

18. Il est intéressant de relever que le père Jean de la Mousse servait d’intermédiaire lors des batailles franco-portugaises à Macapá en 1697, voir Betendorf 1910, p. 626-628.

Français de Cayenne, ainsi qu'en témoigne le « Mémoire contenant les droits de la France sur les pays scitués entre la riviere des Amazones et celle d'Orenoc » anonyme de 1688, elle nourrira le long débat à propos du contesté franco-brésilien, qui trouvera son épilogue au début du XX^e siècle.

L'EL DORADO

Le souhait d'étendre le territoire de la colonie française et d'en chasser les Hollandais semble préoccuper les dirigeants de Cayenne, mais également le Ministre de Seignelay, fils du Grand Colbert, depuis la reprise de Cayenne en 1676. La peur d'une attaque hollandaise depuis le Suriname inquiète constamment les gouverneurs et, finalement, les Français attaquent la colonie néerlandaise en 1689. L'échec fut cuisant. Pour autant, il semble que les soupçons des Français aient été fondés car les Amérindiens, et notamment le chef Arecaret d'origine néerlandaise « Vander-goes », informe régulièrement ses alliés sur l'état de la colonie française¹⁹. On peut citer également à cet égard le récit du voyage de Jan Reeps qui, guidé par plusieurs canots d'Arua depuis l'embouchure de l'Amazone, donnait une description détaillée de Cayenne et de ses fortifications, concluant : « Je ne crois pas qu'il y a plus de 200 Français en tout, de sorte que cet endroit reste à reconquérir »²⁰.

Afin d'assurer un accès à l'Amazone, les Français tentaient alors de prendre le fort portugais de Macapá en suivant la côte atlantique de l'Amapá, mais ils essayaient aussi de trouver un chemin par voie terrestre en remontant les rivières guyanaises comme l'Approuague ou l'Oyapock. Selon les dires des Amérindiens, en suivant ces rivières, on trouverait les sources des affluents amazoniens, comme le Parou ou le Jari, et ainsi les Français pourraient attaquer les fortifications portugaises à Gurupa et

19. NL-MiZA 2.1 2035.1 266, Lettre du gouverneur Versterre de Suriname aux Etats de Zélande datée du 6 juin 1675. Il s'agit d'un rapport concernant la situation au Suriname : le chef Amérindien appelé Jan van der Goes a visité le Suriname et rapporté que les Français à Cayenne se trouvent sans nourriture et avec beaucoup de malades. Voir aussi la Lettre du père Jean Grillet à son premier supérieur de la maison de la Compagnie de Jésus à Cayenne, datée du 14 juin 1668 : « Le pere Morelet estoit fort mal et languissant, Mais il fut tellement resjoy de mon arrivée qu'il se remit en peu de jours, en sorte qu'au commencement de septembre je l'envoyai en terre ferme pour faire étroite alliance avec le plus fameux Capitaine des Indiens voisins, nommé Vandregousse qui nous avoit déjà fait une visite asses surprenante, Cestoit pour nous demander une image du jugement dernier pour la montrer a ceux de son Carbet ce qui est en cela de surprenant est qu'il n'est pas Chrétien, qu'il ne sait point parler francois, qu'il se servoit d'interprete pour conferer avec nous, et que nous ne pouvons scavoit comment il avoit ouy parler du jugement dernier, Je luy donnay trois images, l'une du jugement dernier, l'autre de l'enfant Jesus entre les bras de sa mere, et la troisieme de notre seigneur en Croix, Je luy expliquay ces Mysteres par le moyen de son interprete, en quoy il tesmoigna prendre beaucoup de plaisir et avoir une tres grande orreur de l'enfer, Il partit de notre maison fort satisfait, saurguen partant nous luy eissions présenté a boire au plutost ainsi quil desiroit » (FR-BnF Moreau 842, f. 64v). Il s'avère que la transcription de cette lettre par M.-F. de Montézon (1857, p. 197-226) dans le premier volume des *Lettres édifiantes, ou Mission de Cayenne et de la Guyane française*, pose problème car il a largement manipulé le contenu de la lettre afin de peindre une meilleure images des Jésuites et des Français, une manifestation, à l'époque, de ce que l'on appellerait aujourd'hui le « poilitiquement correct ».

20. NL-HaKB 131 C 14, f. 18r.

Destierro. La traversée nord-sud du plateau des Guyanes est connue depuis la présence des premiers colons à la fin du XVI^e siècle, à la recherche du lac salé de Parimé où se trouverait la ville Manoa d'*El Dorado*. La remontée de l'Oyac par Grillet et Béchamel en 1674 avait certainement ravivé l'espoir de trouver El Dorado, ou encore le peuple des Amazones dont fait mention Goupy quand il parle des « Dames Amazones » en se référant à la rivière Amazone. Les mines d'argent, la marcasite, les pierres vertes ou encore le cacao et la vanille, sont des produits de haute valeur justifiant les explorations de ces territoires inconnus, par exemple les expéditions ratées de La Motte-Aigron, le Chevalier de la Touche-Maitrie ou encore Drouillet à la fin du XVII^e siècle²¹.

LES AMÉRINDIENS

Le manuscrit de Jean Goupy s'avère important parmi les quelques autres sources disponibles pour cette époque car il s'agit d'un point de vue peu commun, celui d'un économiste attaché à une grosse habitation, celle de Monsieur Noël, alors que la plupart des récits contemporains sont écrits par des religieux. Goupy s'intéresse particulièrement aux matières premières et aux techniques de production du sucre, à leur rentabilité : les décomptes et inventaires représentent environ les trois-quarts de son manuscrit, de la page 80 jusqu'à la fin à la page 399...

Si l'on met à part les récits des deux traversées qu'il effectue, longs d'environ 30 pages, les 50 pages restantes sont consacrées à une introduction générale sur la Guyane. On y retrouve ainsi des sections traitant de la description du pays : « Les plantes du pays », « Les parures et funérailles des Indiens », « Le traite qui se fait chez les Indiens », « La mouche de Cayenne », « L'ananas », « Les voyages sur la Comté », mais aussi « Les noms des habitants, des officiers et des plantations » ainsi qu'un « Récit de Cayenne ». Il faut souligner aussi l'intérêt que Goupy porte au commerce avec les Amérindiens, dont il note avec soin les produits échangés, objets de valeur de l'époque comme les pierres vertes, tours d'*ocayes*, hamacs, esclaves et outils de travail.

Après avoir dressé la liste des produits embarqués lors de son voyage d'aller, il entreprend « premièrement » (page 27) de décrire de manière extensive les rivières et peuples de la côte orientale des Guyanes, de l'embouchure de l'Amazone jusqu'à la rivière de Suriname, où est établie la colonie néerlandaise. Cette description semble inédite et nous offre une multitude d'informations²². Mais Goupy puise aussi son information

21. Voir Hurault 1972, p. 90-91. Ce dernier a omis dans ce livre le voyage de Saint-Cirice qui suit l'avis d'un chef de carbet, par le biais des Caranes, qui racontent qu'en montant la rivière Approuaige et en prenant son affluent l'Aretaije on peut joindre la rivière Parou (lettre de Férolles au ministre du 24 mars 1695, FR-ANOM COL C¹⁴ 3, f. 55v-56). Ce chemin sera emprunté plus tard par Saint-Cirice sans succès (lettre de Férolles au ministre du 5 décembre 1695, FR-ANOM COL C¹⁴ 3, f. 85). Voir aussi de Montézon 1857, p. 484-485.

22. Cette description des peuplades longeant la côte semble originale si on la compare aux textes de P. Boyer, Sieur de Petit-Puy (1654) *Relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que Monsieur de Bretigny fit à l'Amérique Occidentale*. Chez Pierre Rocolet, Paris, p. 241-247, d'A. Lefebvre, Seigneur de la Barre (1666) *Description de la France équinoxiale, cy-devant appelée Guyanne, et par les Espagnols, el Dorado. Nouvellement remise sous l'obéissance du*

à d'autres sources, qu'il copie, comme le font beaucoup d'auteurs de son temps. Il en est ainsi, par exemple, de la description de la « chaleur » ou du climat à Cayenne, qui comprend une insertion de plusieurs lignes certainement copiée d'Antoine Biet qui, de son côté, l'avait repris de Joseph d'Acosta. Cela dit, on peut tout de même se demander comment Goupy a obtenu les données qu'il nous livre sur ces rivières lointaines ? A-t-il obtenu ces informations de la bouche de ceux qui ont réalisé les premières expéditions des Français vers Macapá, sous la houlette de De Férolles ?

Plus loin, au milieu de la quatrième section, lorsqu'il décrit la vie des Amérindiens, il est clair que Goupy a très largement copié l'œuvre d'Antoine Biet : c'est ainsi le cas de pages entières concernant la religion, la politique, les lois, les assemblées indigènes. Pour d'autres thèmes, par exemple les descriptions brèves du mariage, l'accouchement des femmes, la chasse ou encore le piaye [chamane], nous n'avons pas pu retrouver une origine exacte dans Biet, mais ces passages de Goupy laissent l'impression d'un travail de composition mêlant des phrases copiées de Biet (ou d'un autre chroniqueur inconnu) et des récits recueillis auprès des habitants de Cayenne. Goupy, en effet, qui a écrit deux relations de ses voyages, n'a semble-t-il guère quitté son habitation. Nulle part dans le manuscrit, l'auteur évoque Biet ou d'autres sources, mais cette forme de plagiat était acceptée à l'époque : la découverte des nouveaux mondes, avec son exotisme, mais aussi les opportunités commerciales dans cette région, incitent les investisseurs et les éditeurs à augmenter la production de livres de voyages et d'aventures, publiant par exemple Adriaen van Berkel, John Woodes ou Daniel Defoe, etc. Mais si l'on accepte d'aller au-delà de ce constat, il est indéniable que ces premières descriptions livrées par Goupy apportent de l'information complémentaire par rapport aux récits de Biet et par rapport à ce que nous apprennent les lettres de la Mousse et de Brun.

Ensuite, après un long discours sur la production du manioc (pages 35 à 38), Goupy reprend entièrement la description de la faune de Biet, soit son chapitre II du troisième livre (pages 39 à 45). Ce passage est suivi par une longue description de la flore, notamment les arbres, les fruitiers et d'autres arbres utiles (pages 46 à 56). Cette partie nous semble de la main de Goupy mais elle est aussi enrichie, çà et là, avec des éléments d'informations tirés de Biet, donc, à nouveau, un mélange des informations.

À partir de la page 57, on retrouve la plume de Goupy, qui décrit les parures, les habitations et les funérailles des Amérindiens, ainsi qu'un voyage qu'il a fait sur l'Oyac pour visiter les Amérindiens et faire du troc (pages 57 à 64). On trouve ensuite une description de l'ananas et de ses vertus, accompagnée d'un dessin, ainsi que celle des mouches de Cayenne avec également un dessin. Ces deux sujets sont séparés par une page blanche et par la description de la manière dont les capitaines amérindiens

Roy, par le sieur Le Febvre de La Barre, son lieutenant general dans ce pais [...]. Chez Jean Ribou, Paris, p. 34-37 ou encore de J.-B. Labat (1730) *Voyage du Chevalier Des Marchais en Guinée, isles voisines, et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727.* Chez Saugrain, Paris, Tome IV, p. 351-353. Ce dernier reprend le travail du Chevalier Jean-Louis Milhau quant à la description de la côte et les mœurs des sauvages, soit la sixième et huitième lettre de son manuscrit à Méjanas (Bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence, Ms 1116).

reçoivent leurs visiteurs, et des relations qu'ils entretiennent avec les jésuites (pages 64 à 69). Goupy termine son introduction avec une brève chronologie de la colonisation de la Guyane, une description du bourg de Cayenne et des grandes et petites habitations de Cayenne et de ses environs, donnant le nom de leurs propriétaires (pages 70 à 73).

TRANSCRIPTION

Le texte présenté ici concerne uniquement les passages traitant des Amérindiens de Guyane. Les parties naturalistes, qui sont totalement ou partiellement copiées par Goupy d'Antoine Biet, n'ont pas été retenues mais les mots clés ont été notés. Notre transcription se base sur le manuscrit intitulé « Les voyages de M^r Goupy faits aux Isles de l'Amérique et aux cotes d'Afrique en 1681 »²³ qui se trouvait dans la Collection de Coquebert Montret de la bibliothèque municipale de Rouen, portant le numéro de manuscrit MS 125. Aujourd'hui, ce document porte le numéro MS 2436.

Une copie faite au XVIII^e siècle de ce document se trouve actuellement à la Bibliothèque départementale Alexandre Franconie à Cayenne, sous la cote 200 AG. Dans cette version manquent les pages 25 à 94 qui représentent vraisemblablement le manuscrit retrouvé par Antonio Mordini sur l'Oyapock dans les années 1920. Ces pages semblent disparues mais Hurault avait réussi de faire un microfilm de cette partie²⁴.

Nous avons fait une transcription non-homogénéisée en préservant la syntaxe, la mise en page, la ponctuation et les noms propres tels qu'ils se présentent sur le manuscrit. Cependant, les abréviations ont été complétées en italiques. Les pages sont marquées, ainsi que les parties illisibles, avec des guillemets [carrés]. Les mots rayés sont également barrés et les mots biffés sont marqués entre guillemets <triangulaires>.

Les descriptions de Goupy ont le mérite d'être très précises et par conséquent les mots qui peuvent paraître étranges à la lecture s'expliquent facilement. Quelques mots anciens ou autres se trouvent en note de bas page. Les multiples toponymes et noms propres se trouvent pour la plupart sur les cartes anciennes dont nous avons insérés deux exemples (figures 2 et 3).

* * *

23. Titre du manuscrit de Goupy qu'on trouve dans la table de matières, au folio 396r.

24. Pour une introduction plus détaillée à ce manuscrit, voir A.-M. Bruleaux (2011) « Un Parisien en Guyane au XVII^e siècle: enquête sur le journal de Jean Goupy », *La Guyane au temps de l'esclavage. Discours, Pratiques et Représentations, Actes du colloque 16 au 18 novembre 2010 à Cayenne*, J.-P. Bacot & J. Zonzon (éds.), p. 31-52. Ibis Rouge Éditions, Matoury. Les passages qui sont présentés ici concernent le début de la copie de Cayenne, intitulé « Description de la rivière des Amazones et des autres rivières jusqu'à Cayenne ; Indiens qui habitent aux environs, leur manière de vivre, couleur, usages, etc » pages 3-13 ainsi que page 41. Pour le manioc et boissons voir p. 14-17 et pour la traite chez les Amérindiens voir p. 51. C'est en 1964 que G. Debieu & J. Houdaille présentent le manuscrit de Goupy pour la première fois lors de leur inventaire sur « Les Origines des Esclaves aux Antilles » en tant que Document 32 « Sur une sucrerie de la Guyane en 1690 » dans le *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire* 64 (1-2), p. 166-194.

FR-BmR Ms 2436 (anciennement Collection Coquebert Montbret Ms 125)

[27]²⁵

...

Premierement

que L'antrée de la riviere des Amazonnes que les hauteurs appellent à bon droit le grand et le fameux fleuve puisqu'il a son ambouchure 100. Lieües et que cette riviere roule ces Eaux deux Cents Lieües avant an Mer : que cette riviere vat jusqu'à la mer du Sud que un cordelier rapporte qu'apres estre venu de quitô a para l'une la ville capitale des Indes d'espagne et l'autre la ville capitale du ~~pérôu-ou-du~~ bresil san jamais avoir trouvé qu'une Riviere for large, qu'il y a pour les premiers Indiens les *Anoyez* quy demeurent dans un Illet de laditte rivierre qu'on <nome> anoyé quy sont proche du fort de l'arouary et sur la limitte des françois ansuite il y a les

Aroüats quy servent d'interprettes aux françois pour aller lelong de la Coste de laditte Rivière des Amazonnes ces Indiens demeurent sur un Illet appellé *Hyenocoon* par les Indiens et par les Portugais Chenaqu ; Il y a des religieux sur cet Islet quy sont habillés de gry et quy se disent religieux de Saint Antoine de Padoue quoy que de Lordre de Saint françois et cordeliers²⁶

plus haut sur le bord de la grande terre du terrain des françois sur le Gouvernement de Cayenne, il y a des Maronnes cest androit se nomme Erioubo : ou il se traite beaucoup d'Ocaye et de pierre verte²⁷ ;

au dessus du fort Saint Antoine d'araoüary, quy est un fort portugais est un fort de bois fait en carré gardé par 20. portugais, 4. pieces de Canons d'une livre piece bâti sur le terrain des françois

Il y a encore un autre fort appelle Macaba [Macapá] quy appartient aux portugais bâti sur le bord de laditte Riviere des Amazonnes du Costé du terrain des françois et plus haut que celui d'Araoüary lequel on estoit a bâtir quy sera pareil a celui d'Araoüary suivant ce qu'on an peut voir [28]

a l'endroit de ce fort de Macaba il y a des Indiens qu'on appelle des *Macabas* et des *Sappayes*

plus haut et du mesme costé sont des Indiens qu'on appelle des *Tocoyennes* quy est une fort grande Nation ou il a traite des Esclaves il sont sur le bord de la Riviere

Il y a a cet androit lambouchure de Deux Rivieres fort proche l'une de l'autre, la premiere es nomme mutuac et la seconde Ocoüyaüoüaüoübo : ou il se traite beaucoup desclaves, d'Amacs et de pierres vertes

Les tocoyennes sont sur le bord d'une Riviere ou il y a 30. bras d'Autres Rivieres quy y dessendent

25. Une transcription de ces premières pages se trouve aussi dans G. Debien (1965) *A la Guyane à la fin du XVII^e siècle. Journal de Goupy des Marets (1675-1676 et 1687-1690)*, Histoire 8. Université de Dakar, Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, Dakar, p. 77-79.

26. Voir note 13 pour ces religieux.

27. Il est rare de trouver des pierres vertes ou *muiraquitãs* lors des fouilles archéologiques en Guyane mais quelques exemplaires sont désormais connus. Les ocaye, perles en coquillages, sont également difficile à trouver dans les sols acides guyanais, mais les deux types d'objets se trouvent souvent en contexte funéraire récent. Par exemple, des perles en coquillage ont été trouvées en contexte funéraire sur le site historique d'Eva 2 en Guyane et sur le site de Curiau Mirim sur le Bas Amazone, voir respectivement M. van den Bel, T. Romon, C. Vallet et S. Delpéch (2015) « Un village 'galibi' en Guyane française : le cas du site archéologique d'Eva 2 », *Recherches amérindiennes au Québec* 44 (2-3), p. 127-141 ; A. Gambim Jr., C.R. Carvalho, J. D. de Moura Saldanha et M. Petry Cabral (2018) « Adornos, contas e pingentes na foz do Rio Amazonas : Estudo de caso do sítio Curiaú Mirim I », *Amazônia, Revista Antropologia* 10 (2), p. 638-673. Voir figure 4.

et se perdent toutes dans celles des dames Amazonnes et dans tous ces bras du Riviere il y a des Tocoyennes qui y sont établis jusque aux Arouacqs
Les *Aroüacqs* qui est encore une fort grande Nation et qui sont tous sur la terre des François cette nation en fait la Guerre l'un l'autre et prennent et ce vendent cest de la que viennent les premiers Esclaves Indiens ce qui est la raison qu'on les appelle la souche des Esclaves Indiens cependant cette nation ne vend que les Jeunes et gardent leur Vieux qu'ils angressent pour manger ce qu'ils font après ; cette nation est fort joyeuse de voir les François aller chez eux à qui ils vendent plus volontiers qu'aux Portugais qu'ils haïssent tous plus haut est encore un autre fort Portugais vis à vis des Arouacqs sous un Islet appelé *Couroupa* dont le fort se nomme aussi couroupa²⁸ ou il peut avoir 10. ou 12. pieces de Canons et 150. hommes et un village de environ 40. Maisons il se traite sur cet Illet de la vanille de la canelle ; et du Cacaõ avec quoy on fait le Chocola ; ~~xxx~~ Il sy traite des Esclaves qu'on a ce tres grande Marché
tous ces forts sont pour empêcher et pour boucher le passage aux François qui vont pour faire la traite dans la Riviere des Amazonnes du Costé des Dames Amazonnes et mesme donnent Chasse jusqu'aux Canots qu'ils voyent passer et aux traiteurs François desorte que nos traiteurs sont obligez de ce mestre en Indien pour passer²⁹ sans quoy mesme les Indiens ne se risquent de passer auqu'un François crainte d'estre pillé ce mesme arrestez par ces Portugais qui sont cependant sur le terrain des François ; les Portugais disent pour leurs raisons qu'ils prétendent que toute la Riviere des Amazonnes ou il y a encore des richesses inconnues leurs appartient entierement ; et le François prestant luy un avoir la moitié de la largeur comme elle la toujours esté depuis qu'on habite Cayenne et cest en qui fait que toute la traite des amazonnes est tres rare et for chere
plus haut montant devers les dames Amazonnes sont les Indiens appellés *Arocaye* qui sont sur un Illet aussi appelé *Arocaye* cet Illet est sur la limite des François il se traite sur cet Illet des Esclaves ; des hamacqs ; et des pierres vertes ; ses Indiens cy sont sur le bout de Lillet qui regarde l'ambouchure de la Riviere des Amazonnes et sur l'autre bout opposé sont les Indiens appellés *Mouroubis* qui font la mesme traite que les *Arocayes* et de l'ambouchure de la Riviere des Amazonnes chez les *Mouroubis* il y a 200. Lieües ; les traiteurs François ne peuvent passer *Mouroubis* à cause des Portugais cest pourquoy je ne puis aller plus haut ainsy il ce faut contenter des rapports que m'en ont fait les Indiens qui m'ont raconté et qui suit

Secondement

Les Indiens disent que an montant devers les Dames Amazonnes qu'il sy fait mesme traite que cy devant ; que an antrant dans les terres du Costé du Terrain des François devers les Illets des dames Amazonnes il y a des Nations Indiennes qu'on appelle les une *Ourouba* ; les autres *Ameneyou* ; les autres *Appiaoüa* et les autres *Tayrã* ques ces quatre nations en font toujours la Guerre
Il y a un praire Portugais de lordre du Saint François qui estoit sur le dit Illet du hyenocou lequel faisoit apparament sa Mission chez les Indiens qui dit que les pierres vertes ce prennent fort haut dans la riviere des Amazonnes ; que cest des doucins³⁰ qui en prennent dans le fon de cette Riviere ; que ces doucins sont de certaines venes de Limon ; que lors qu'on a tiré en doussein hors de L'eau la premiere chose qu'on fait cest de percer le morceau que on tient par ou lon le veut après quoy l'on le travaille

28. Santo Antônio du Gurupá, fort Portugais sur la rive droite du Canal du Nort ou l'Amazone. Voir figure 1.

29. Les traiteurs se déguisent en Amérindiens !

30. Terres douces (argilo-calcaires) versus terres pierreuses.

de la figure qu'on luy veut donner maniant ce doussein comme de la Terre a potier et lors que l'ouvrier a finy son travail suivant sa fantaisye on le retrampe dan ladite Riviere un peu de temps apres quoy on le retire et que cette figure retirée de Leau de cette riviere apres avoir my lair devoit aussy dur que le Diamant et que mesme il estoit impossible de couper cette figure mais que prenant un fil [29] de Cotton et le passer sur cette piece ou pierre comme on passe une Cie sur un Morceau de Bout pour le crier ce cotton coupoit cette pierre comme l'on vouloit cest ce que se praistre a assuré avoir veu Il dit aussy que la veritable pierre verte est for claire ; nette ; belle ; bien unie et d'un vert assé beau quoy que palle que chez les Indiens qu'on appelle les *Ariannes* quy sont sur la terre du bresil et quy dependent des portugais quy y sont establis proche de *Para* ville Capitale du Bresil citié sur le bord de la Riviere des Amazonnes et d'une autre place appellée *Marignon* voisine de para ces pierres y sont en bien meilleur Marché que chez les autres Indiens Ils donnent une pierre verte longue comme le doigt pour une piece de fermand : quy coute 20. sols pry chez les marchands a Cayenne et quoy que ces Ariannes dependent des portugais ils ne laissent pas de traiter avec les françois et s'en font mesme plaisir les traiteurs disent quil ne se fait de ses pierres que chez les amazonnes le nommé Laforets traitteur est celui quy a esté le plus loing Il dit que les Tocoyennes et plusieurs autres nations Indiennes et mesme dan la Rivieres de Ouyapoc contrefont ces pierres mais qu'elles n'onts auq'un effet et quelles sont facilles a connoistre parce que ces pierres sont inegalles tachées palles ; et plus opacte que les veritables ; Il dit aussy que lorsque les veritables pierres tombent dan le feu ou qu'on les brullent elles n'ont plus deffet ce quy [ce connoist] parce que les pierres pallist dan le feu et devient blanche

La veritable pierre verte guerit du haut Mal pourvû que celui quy en tombe en porte sur soy et quelle luy touche la peau et tant qu'il en aura ainsy sur luy il ne tombera point mais sy il la quitte il retombera cest ce que j'ay veu par un nommé La Grange beau frere de M^r. Raquienne habitant de Lille de la Martinique³¹ quy la Esprouvé sur un mathelot le Jour du Vendredy saint en 1686. estant devant le S^t. Sacrement dan le *Vaisseau* du Roy les Jeux comande par Monsieur Le Chevalier D'amou natif de Saint Jean du lus estant en Radde devant Greoy Royaume de Juyda Coste des Noirs en Guynée³² quy est citué par les 6 degrés 30. Minutes latitude nord et par les 20 degrés 15 minutes Longitudes ce quy est 1 degrés 35 minutes latitude plus nord que Cayenne et aussy 306. degrés

35 minutes longitude plus Est que Cayenne et par ainsy il est bien plustots Jour a Iuydas qu'a Cayenne et la Traversée en est longue plus que de france audit Cayenne cependant il faut venir chercher les vents dever Cayenne jusque a avoir connoissance des courants de la Riviere des dames Amazonnes pour venir de Iuyda en france

Le nommé brun parant de Monsieur Barguenon³³ Commis de la Compagnie dit que dans la

31. Officier du Conseil à la Martinique en 1691, voir P.R. Dessalles (1847) *Histoire législative des Antilles*, Tome I, première partie. Libre éditeur, Paris, p. 228.

32. Ouidah, ville du royaume du Dahomey et port de traite important sur la Côte des Esclaves africaine. Actuellement le Bénin.

33. Selon Goupy (p. 71), Barguenon est l'économiste de M. Baduel, dont l'habitation se situe « au dessus de Jambon ». Selon la carte de l'île de Cayenne de Goupy, l'habitation se trouve quelque part derrière l'Anse de Chaton actuelle (n° 9). Toujours selon Goupy, le premier qui a fait du sucre à Cayenne était un Juif nommé Vermeille [Vermelho, pour Rouge] ayant « son habitation au Jambon proche le bourg sur l'île de laditte Cayenne » (p. 70). Artur (dans Polderman 2002, p. 194-195) nous rapporte que « les Hollandois s'établirent dans le voisinage du fort où ils eurent bientôt à peu de distance, au lieu appelé maintenant le Jambon, une autre sucrerie avec un moulin à bœufs. C'est là que le nommé Vermejo, juif, fabriqua le premier sucre qu'on ait fait à Cayenne, soit qu'il fut propriétaire de cette sucrerie ou plutôt qu'il en eut seulement la direction ». Ensuite Artur ajoute que « l'endroit nommé le Jambon » se trouve à « deux portées de fusil du fort » (ibid., p. 203). Si Baduel se trouve au dessus de Jambon, et ce dernier à deux portées de fusil du fort, on peut tirer une ligne entre le fort et l'Anse chaton, et le Jambon devrait se trouver au niveau du Jardin botanique actuel.

Riviere de Ouyapoc il sy trouve des doussins ou autrement dit des vennes de vase que les Indiens prennent et qu'ils broient [avec] des morceaux de feuilles de Caret³⁴ pour faire lier cette vase et luy donner un corp et que de cette mixtion ils en font des pierres en les laissant seicher longtems au soleil apres qu'ils leurs ont donnez la figure qu'ils veulent et les avoir percez ; que ses pierres estant seiches ont presque la mesme couleur et le mesme Esclat que celles des Amazonnes et se ressemblent assé bien mais ces pierres artificielles n'ont nul effet. a huit journées des Tocoyennes dan la riviere des Amazonnes il y a une nation qu'on appelle des *Pramaan* laquelle vat nue comme la main ne se servant ny de Camisâ ny de Couïyous cette nation en voit jamais de Blancqs sur leurs terres quoy que cet sur le terrein des françois et lors que les femmes Indiennes de cet endroit voyent des hommes chez eux elles croisent sy dextrement les jambes qu'on ne voit rien

Maintenant je quitteré la Riviere des Amazonnes dont le courant est sy fort que jay passé dessus en allant reconnoistre la Terre au Cap d'Orange quy est a Lieües de cette Riviere lequel courant se connoist facilement et mesme ce courant est sy fort que l'Eau ne sen melle point avec leaüe de la Mer et que [faus] haut dans ladiite Riviere des Amazonnes Il y a un Illet qu'on appelle me semble S^t. Laurent sur lequel il y a sur le bord de l'eaü des arbres quy aportent une graine faitte comme les Chateignes de Mer³⁵ dont ce quy est dedan est jaune et est tres bon pour faire guerir les dartres ces grennes tombent a L'eau par le vent les amportent et les fait venir jusque au bord de la Mer a Cayenne et quelque fois en sy grande quantité que le bord de la Mer en est couvert ; sur le courant de cette riviere il sy voit une cestaine Espece de poisson qu'on nomme Galerres et en effet ce poisson est garny de rames des deux Costez comme un galerre et rame de mesme ; ce poisson ne suit par le courant de l'eau mais il la rebrousse : il nâ rien dans le corp il est fort petit et couleurs d'un goïdelin transparan³⁶ : ce poisson n'est beau qu'a voir sur l'eaüe quand il en est dehor il est plein de piquant il pique quand on le veut manier il ne vaut rien a manger ce poisson n'est pas fait comme les autres c'est un demy rond bref il est fait comme un Galerre et la tente sous laquelle sont les forçats je croy que ce poisson nest formé que d'Escume de Mer mais il est for joly sur l'eaue

Troisiesmement

dan la Riviere d'*Araoüary* il y a des *Mayez* des *Amaycas* et des *Coussary* [30] proche du lac d'*Amacary* sont les *Acoquois* et les *Iroquois* quy dessendent dan l'aruouary proche aussy du les Riviere de Bataboutou la Riviere quy est au bout d'en haut du lac d'*Amacary* et quy dessent des Savanes est appellée *Coussary*

*Cracapoury*³⁷ est le motuillage des Barques quy vont a la Pesche au Lamantin Icy il y a un passage for dangereux causé par une ~~barque~~ barre quy regne depuis cracapoury jusques Tourtoury Il ny peut passer que des Canaux et le passage est antre les Illets et la grande terre ces Illets sont vis a vis d'*Ama<ca>ry dont lun est le Cap de Nord* Il y a encore icy la *Crique faurchüe* ; *Parapy* ; et l'*araouary*

Mayacary est une Riviere quy vat dan les Savannes il se peische dan cette riviere quantité de Lamantin Il y a dan cette riviere lalong des *Palicoures* et an haut de cette Riviere il y a des *Maprouannes* et des *Maronnes*

Corousy est une Riviere ou il y a des Indiens *Palicours* ; les palicours sont ennemies des Galibis

Marie Banaré est une Riviere ou il y a des *Palicours* on vat par cette riviere chez les *Hitoutannes* ou il se trouve des bufles³⁸ en quantité il y a aussy des *Maronnes* et des *Mayez*

34. Caret ou karatas. Il s'agit vraisemblablement d'un bromélia. Voir aussi plus bas.

35. Fruit du palmier moriche ou buriti (*Mauritia flexuosa*) ?

36. Goidelin ou gridelin. S'agit-t-il de l'atipa ?

37. Clapapouri.

38. Bufles, vaches sauvages ou encore des maipouris ?

*Conany*³⁹ est une Riviere ou il se trouve des Palicours es des Mayez : les Mayez sont Esclaves des palicours ils en font ce qu'ils veulent sans que ces Mayez leurs osent rien dire

Comahuny est une Riviere ou il y a des *Palicours* et des *Mayez*

*Cassipoure*⁴⁰ ou cachipouroux est une Riviere ou il y a des *Palicours* et des *Mayez*

au *Cap d'orange* il y a une Crique ou il y a des *Aroūanais* et des *Palicours* *Couripibo* est une Riviere ou il y a des *Mourieux* et des *Oūroūraoūa* qui sont ceux qui ont tué un français nommé Prou traitteur de Cayenne : et apres il y a des *Maracopy*

*Ouyapoc*⁴¹ est une Riviere qui a trois Lieües de large a son Embouchure ou il se trouve des *Hyayes* des *Aroūats* et des *Aricarets* et dans les terres il y a des *Macabas* et des *Pirioux* dans cette Riviere l'on y compte 347. sauts qui pour aller chez les *Caranes* qui sont au bout de ces sauts ; Il y a pour 9. jours de chemin pour aller chez les *Macabas* il y a 47. sauts ; Il faut 17. jours par terre pour aller chez les *Armacotô* ; a trois jours hors de la dite Riviere il se trouve des Indiens qu'on appelle les *Pinois* ; et les *maracopy* sont aussy a 7 jours de Chemin de cette Riviere ; à l'entrée de cette dite Riviere il y a heu autre fois un fort hollandois que les françois ont si bien ruiné qu'aujourd'hui il ne s'en [voit] plus que du for vieux vestiges⁴²

*Proac*⁴³ est une Riviere ou il y a des *Galibis* des *Sapayes* et des *Aroūagues*

Il faut 15 jours pour aller chez les *acoquous* ; Il faut 7 jours pour aller chez les *Noragues* et tout au bout de ladite Riviere il y a les *Harmichoux* et dans les terres il y a des *Maronnis* les *Paracauts* et les *Tayras*

*Caux*⁴⁴ est une Riviere ou il se trouve des *Sapayes* et des *Aroūagues*

*Ouyac*⁴⁵ est une Riviere a 200. Lieües de la Riviere des Amazonnes laquelle antoure une partye de Lille de Cayenne ou il y a des *Noragues* des *Maronnes* et des *Aricarets* qui sont dessus la Montagne a langlois proche *aroura* et vis a vis l'habitation d'ouyac et que aux deux sauts il y a des *Galibis* le capitaine des *Aricarets* nommé Jean Monoye⁴⁶ mâ fait tenir sa fille âgée de 20. ans environ sur les fonds du Bastesme avec la femme d'un nommé Jean Gaillard petit habitant de la Coste de Mahury cy devant engagé d'un nommé Charle Bouché Sieur de la Touche⁴⁷ dans l'eglise de Remire le 28. May 1689 jour de la pentecoste et a esté nommé Marie ; l'Indien de cette femme qui a voyagé dans les terres dit que il a veu le lac de *Parisme*⁴⁸ et que la aux environs il y a des Espagnols qui y sont habités que se lac de parisme a le fon et les bords d'un sable d'or et plein de perles dans le fon ; que lors qu'on passe sur se Lac on est obligé de se boucher les yeux parce que comme se sable est d'or que le soleil donnant sur l'eau le reflet du Rayon esbloüit et fait qu'on y voit pas que les Indiennes de cet an

39. Counany.

40. Cassiporé.

41. Oyapock.

42. Fort Orange édifié en 1677 et détruit par De Lézy la même année, voir M. van den Bel & L. Hulsman (2014) « Le fort Orange sur la Wiapoca », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe* 166-167, p. 103-116.

43. Approuague.

44. Kaw.

45. Oyack.

46. Plusieurs lettres (c. 1680) du Jésuite Jean de la Mousse ont été publiées par G. Collomb dans *Les Indiens de la Sinnamary*. De la Mousse parle ainsi d'un « célèbre capitaine Arcaret nommé Ammonoie » (dans Collomb 2006, p. 81 et note 5). Il remarque également que les Arcarets sont installés sur une colline sur la Comté ou Wya (dans Collomb 2006, p. 137). Le personnage de Monoye revient dans le manuscrit de Goupy (p. 63) lors de sa description du voyage sur la rivière Oyac

47. Le cousin de Goupy, voir Bruleaux 2011, p. 33.

48. Le lac de Parimé où se trouve la ville de Manoa, résidence de l'Homme doré ou *El dorado*.

endroit la se fon des coüyous avec des perles du fon de se lac que cette nation Indienne ou pour mieux dire sauvage qu'on appelle en françois Raye et en Indien *Cipaly* ; ou Cipary ; ou Cipaliert quoy que fort petits et for mal faits puisqu'ils ont la Bouche et leurs yeux au Cein qu'ils n'ont point de nez et qu'ils n'ont qu'une espece de teste grosse comme les poin sur les Espaulles qu'ils mangent le monde⁴⁹ ; et qu'ils sont sy meschants qu'on ose en approcher qu'en grand *Compagnie* un Jesuite superieur a Cayenne nommé Pere Grillet mâ assuré avoir esté tout proche en fuisant sa Mission mais qu'il n'avoit pas osé ce risquer d'approcher a caue qu'il n'avoit pas beaucoup de gens [31] que de plus Il y avoit aussy des Indiens en haut de cette Riviere quy ont six pieds de hauteur et quy ont des oreilles quy leurs pendent jusque dessous les Espaulles

Le saut de cette riviere d'ouyac este une demy journée d'un endroit nommé Camaynamabo quy est a 15 Lieües haut dan la Riviere que 2. Lieües au dessus dudit Camaynabrabo on commençoit a passer cette Riviere a quoy n'ayant de leaüe *que* jusqu'a my jambe : que la source de cette riviere quy est a 50 Lieües de son Embouchure estoit antre deux montagnes et qu'on traversoit la cette riviere d'un ajambée *comme* un Ruisseau

plus haut que la Riviere d'ouyac il se trouve dans les Terres plusieurs Rivieres par ou il a passé la Semaine de devant Noël en lannée 1689. environ 30 Noirs marrons accompagnés de leurs femmes et de leurs enfens et sont venus passer jusque sur le haut de la Riviere d'Ouyac ou ils ont pillés par tout chez des Indiens appellés *Noragues* : an ont tuez et fait deserter une grande partye mesme il y a heu de ses Indiens quy sont venues jusques bien bas sur la Riviere d'Ouyac lesquels estoit fort maigres et mourants de faim : fort gueux nayant que des Canots d'escorces et la plupar point d'Amacqs ; ils sen sont aussy tost retournez chez heux dans leurs Carbets : ces Indiens nous ont dits que ces noirs venoient de Surinasse et de la Barbiche et des anvirons qu'ils estoient armés de leurs Cerpes, Couteaux, Sagayes⁵⁰ et flesches ; que des temps a autre ils en passe de cette maniere en ravageant et an mestant le feu par tout ce quils ruynoient par tout ou ils passoyent ; que ses Noirs aloient dever le sud san savoir leurs chemins et quil y avoit deux ans qu'il y an avoit passé demesme⁵¹

Il y a de ses Noirs marones establit sur la Montagne de Caux dans la Riviere de Caux qui ont leurs femmes et leurs Enfans avec heux et j'en ay veu un moy mesme la fumée de leurs feu plusieurs fois⁵²

Il y a encore de ces Noirs Marons sur la Montagne des Cavalets⁵³ dans Lille de Cayenne quy ont dit a quelque Indien qu'ils estoient sur cette Montagne depuis la derniere prise de *laditte* Ille par les hollandois en 1676. et 1677.

Conestable ; ou Lillet aux oyeseaux ; ou Roches ; est dan la mer an arrivant a Cayenne et presque vis a vis Lambouchure de la Riviere d'Ouyac sur lequel il ne croit que des mechantes herbes cet Illet est un endroit ou les vaisseaux mouillent en arrivant a Cayenne Il y a 6. Brasses d'Eaue et du costé de la Mer il y a plusieurs roches a fleur d'Eaue et une quy surpasse un peu de sorte que ces

49. Boyer (1654, p. 245) note que « Les Ciparis sont certaines Sauvages monstrueux qui habitent au de là des sauts de lar rivière Suriname. Les Galibis les appellent ainsi, parce que ce mot de Cipari, signifie une Raye en leur langue. Aussi sont-ils faits de mesme : car ils n'ont point de teste, non plus que ces pauvres animaux que la Nature semble n'avoir formez ainsi, que pour faire peur aux autres. Et si Dieu ne leur avoit mis des yeux & une bouche à l'estomach, ces prodiges raisonnans seroient bien empeschez de leur personne ». Sipari est aujourd'hui le mot *kali'na* pour désigner la raie.

50. Une rare mention de l'usage des sagaies ou propulsueurs pour les Guyanes portés alors par les Noirs marrons. Parmi les Amérindiens de l'Amérique du Sud l'arme est plutôt connu le long de l'Amazone ou encore dans la région nord-est du Brésil chez les populations *tapuia* et *tupi*. Voir par exemple pour les *Tapuia* la « Brève description de la vie des *Tapujas* » par Elias Herckmans de 1639 (NL-HaNA 1.05.01.01 46, f. 19v-25r).

51. Mention ancienne du marronage en provenance du Suriname.

52. La rivière de Kaw semble à cette époque un endroit fort propice au marronage à la fin du XVII^e siècle, apparemment pas encore (trop) peuplé par les colons...

53. Montagne des Chevaux. Voir aussi les pages 61 et 73 du manuscrit.

roches sont cause avec le courant de la Riviere que la Mer y est toujours ruede et agitée cest pourquoy on appelle cette roche Lillet aux Moutons ; Lillet de Conestable est fait en forme de pyramide sur le Cime duquel il y a une platte forme quy a bien 50. pas et autant de Largeur ; et sur cette platte forme il sy trouve de Leaüe douce ; les hollandais y mouillent en passant pour aler a Surinasse et ils appellent Conestable Constapels

Lors qu'on a passé Conestable on passe devant Mahury quy est Lille de Cayenne devant lequel il y a deux petits Illets qu'on appelle *Les Mamelles* apres on passe devant un autre Illet qu'on appelle *La Mere* quy est vis a vis la Coste de Mahury apres on passe devant encore un autre Illet appelle *Le Pere* quy est vis a vis de Remire ou est nostre *habitation*⁵⁴ apres on vient passer devant un autre Illet qu'on appelle *Lenfant* quy est vis a vis de la Grande Ance et un peu au dessous du Mont Joly et a l'autre bout de la Grande Ance est une Crique quy vat a un Estang on appelle cette Crique S^t Martin ou est une sucrerie apres on vient passer devant les Montagnes de Romotabo⁵⁵ ; devant Lillet a Mulet ; les Illets a malingre apres la Montagne de Conabobo⁵⁶ ; et apres lance de Clin⁵⁷ ; et anfin le for Loüis et le Bourg de Cayenne mais il faut bien prendre garde que la passe *pour* arriver an radde devant le dit bourg de Cayenne est quand vous avés passe au large des Illets cy dessus nomez Il faut antrer et laisser lillet de *Lenfant perdu* a Tribor parce que autrement il vous seroit impossible d'ariver attendu que le vent et la Maré vous y seroit contraire amoin d'un gand Extraordinaire

Cayenne la pointe de Mahury est du Costé du Levant et la pointe de Cayenne regarde le couchant du Costé du Nord elle regarde la Grande Mer et du Costé du Sud la Terre ferme cette Ile n'est separée de la Terre ferme que par un brat de Riviere ou Il ny a que 3. a 4. brasses d'Eaue la Chaleur quy fait dan ce pays nest jamais sy grande que celle de france depuis la S^t Jean jusqu'au mois de septembre : la raison cest que cette chaleur est grandement temperée pas l'humidité et son temperament est chaud et humide ; cet humidité est causée par la force du soleil lequel atire a soy beaucoup de vapeurs de la Terre quy est arousés par tout de beaucoup de fleuves de rivieres et de Ruisseaux et de fontaines et san *que* cela cause des broüillards que le matin les pluyes y sont depuis le mois de juin jusqu'en 9^{bre} 58 ; fevrier et mars sont sujets au Coups de vent ; en esté quy est le temp de la seicheresse Il y fait des Rosées for fraiche mal seine et sy forte quelles minent le fer et il est dangereux de coucher dehor sortir dan les mois de 7^{bre} et 8^{bre} la quantité des Eaux et des Montagnes font sortir des broüillards le matin quy sont fort malseins [32] sur tout dans les valons quy sont fort espais

les lunes de May et de Juin sont les deux Lunes les plus pluvieuses et dan ce temps les vents sont variables et mous

le vent du S. y amene toujours des pluyes de Continues et quelque fois des coups de vents

54. Goupy s'occupe de l'habitation d'Hyppolyte Noël qui est située dans l'Anse de Rémire.

55. Actuellement le Mont Bourda.

56. Actuellement la Montagne de Montabo.

57. Cette anse ne figure pas sur la carte de l'Île de Cayenne par Goupy intitulée : « Carte de l'Isle de Cayenne en la Merique meridionale, tirée exactement sur les lieux par Monsieur de Ferolle, Lieutenant pour le Roy de la ditte Isle et Terre ferme [...] ». La carte dénombre 18 sucreries : (1) M. Fontaine et Mademoiselle Thouret, (2) M. Noel, (3) Mademoiselle Vaze, (4) Martin, (5) M. Le Roux et Mademoiselle Van Horn, (6) Boudré et Boulanger, (7) M. Delahaye, (8) habitation d'Ouyac, (9) M. Badüel, (10) les R.P. Jesuites, (11) Pousin, (12) Mademoiselles Beaunais et Luzeau et M. Groyer, (13) M. De la Barre et M. Sabinet, (14) Aubert, (15) M. Dubois et Mademoiselle Jenfosse, (16) M. De ferrolle et Mademoiselle Vaze, (17) M. le Chevalier de Lézy et ensuite Mademoiselle Van Horn, (18) M. Jonneau et la Dame Dumas.

58. Pour le texte en bleu, il s'agit certainement d'une copie du livre d'A. Biet (1664) *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne, entrepris par les françois en l'année MDCLII*. François Clouzier, Paris, p. 331. Il semble qu'Antoine Biet, quant à lui, s'appuie ici largement sur le deuxième livre de l'*Historia natural y moral de la Indias* par Joseph d'Acosta pour la description du climat, voir J. d'Acosta (1590) *l'Historia natural y moral de la Indias*. Juan de Leon, Seville.

assé ruddes

les vents de S. S. E. et S. E. et S. S. O. et S. O. et O. sy donnent des Graines fort violans et surtout le S. S. E.

la vent du N. E. sont dans la saison des pluyes rudde avec beauments quoy que quelque fois ils donnent de petits grains de peu de durées

La grande humidité qu'il fait a Cayenne roüille si fort les armes tant a feu que blanche que la quincaillerye qu'il faut tout frotter d'huile dessalée et de Chaux vives par dessus l'huile a la quinquallerye et apres les enveloper de papier : les couteaux mesme se roüillent jusque dan la poche⁵⁹

La Colle forte ny tient point ; et celles de pâte y tient⁶⁰

La viande ne sy garde pas sy elle n'est sallée aussitost qu'elle est tuée

outre toutes ces Incomoditez et ceux qu'il ny croit ny pain ni vin Il y a des Maringoüins des Mouchtiques des Chiques et des Mouches avec des regiments de fourmis quy sont incomodes au dernier poin et surtout lors que les temps des pluyes veut venir jusque dan le temps des grands pluyes se quy est pendant l'espace de deux mois quy sont 9^{bre} et x^{bre} ce quy <est> assurément un suplice imaginable que les mouchetique quy sont an confusion aussy bien que les Maringoüins

Cayenne est insupportable pour ces pluyes quy n'ont pas plustot finy qu'elles recommencent on tient quil y a trois mois ou environ d'Esté mais assurément cest une toute les peines du Monde sy les pluyes se resoude de laisser passer sy longtemps et san venir visiter le *Gouvernement* de Cayenne et on peut dire que lun et lautre sont d'un Amitié inseparable depuis la Riviere des Amazonnes jusque a place de 300 Lieües an venant aux Illes les Marés y portent E. O.

a la Riviere de Proac il y a un banc quy regne jusqu'au Cap d'orange un peu au large [et] il y a un passage pour une barque entre cette banc et la Terre et a trois lieues plus haut que cette banc et la Terre il y a audessus de cette riviere tirant ver le cap un petit Illet a la portée du Canon de Terre

entre le Cap de Nord et le Cap d'Orange les Marées **sont fortes d'une maniere** sont fortes d'une Maniere qu'elles enlèvent le Sable du fon de la Mer et la rend bourbeuse ce quy la fait changer de Couleur mais il ny a des bancs qu'a terre⁶¹

dan la Riviere d'ouyac Il y a encore une Riviere qu'on appelle la Riviere d'orapu quy a son embouchure dans la ditte riviere d'ouyac vis a vis de la grande Terre derriere Lille de Cayenne du Costé de Lest

quatriesmemment

apres la Riviere douyac et Lille de Cayenne Il y a du Costé de ouest la riviere de Cayenne ou Il y a des *Galibis*

et dan la Riviere de *Cayenne* il y a la Riviere de *Tonnagrande* quy est derriere Lille de la petite Cayenne ou il y a des *Galibis*

Macouria Riviere a 6 Lieües de Cayenne

Coïuroü Riviere a 6. Lieues des Macouria

Coruïjny Riviere a 3 Lieues de Courou

Coroabô Riviere a 3 Lieues de Coruiny

Malmanory Riviere a 3 Lieues de Coroabô

Carapoubo Riviere a 3 Lieues de Malmanoury

Sinamary Riviere a 6. Lieues de Carapoubo

Amayabo Riviere

59. Biet 1664, p. 331.

60. Ibid., p. 332 : « La colle forte n'y tient pas aussi, [...] »

61. Des bancs à terre ou des bancs de vase qu'à proximité des côtes (GC).

Conanamam Riviere

Amanabô Riviere

Oarcanabô Riviere

Marony Riviere a 50 Lieues de Cayenne ; et de Sinamary a Marony

sont tous pays navez Il y a icy des Indiens qu'on appelle des *Parucote* et dan

cette Riviere il y a des *Galibis* et des *Maringouins* ses Indiens qu'on

appelle *Maringouins* ont obligationnement de ce nom a leurs Capitaine ainsy appelée

quy envoya un jour ses soldats ~~xxxxx~~ tuer une troupe de françaises quy

passoyent sur ses terres et pendant comme sest un grand Chemin pour aler **[33]**

De Marony a Suriname par terre on y passe toujours et on appelle se passage le Chemin

des françois et les Indiens les *Maringouïns* et le terrain des françois cest a dire le

Gouvernement de Cayenne finy a la Riviere de Maronnis et le Gouvernement

de Suriname commence

Suriname Riviere a Lieues de Marony ou il y a un fort hollandais et des

habitants sucriers et mesme les Juifs premiers habitant de Cayenne sy sont establis

Il sy fait du sucre mais comme une grande partyes de ces Terres sont noyées il s'en

fait beaucoup quy nest pas bien beau⁶² ; cest androit a esté autre fois aux françois

oultre ces Nations Indiennes que je marque cy dessus il y a encore sur le bord de la Mer

et dan les Savannes Il y a nations des nations Indiens et des Carbets lesquels sont comme

suit depuis Suriname jusqu'à Cayenne et jusque aux Amazonnes ~~lesquels nat~~

Sçavoir

Les *Galibis*, les *Aroüats* ; les *Maronnes* ; les *Sappaye* ; les *Tonayens*

les *Maronnis* ; les *Palicours* les *Aroüannes* ; les *Annoyez*

les *Tocoyennes* ; les *Appiaotix* ; les *Annoyeris* ; les *Moraes* ;

les *Paracauits* ; les *Noranacs* ; les *Sappayes* ; et les *Coumaous*

quy sont a lentrée de la Riviere des Amazonnes

Les Indiens n'ont retenu jusqu'à present aucunes loix divines ny humaines ayants vescu

dans une ignorance parfaite d'aucunes divinitez soit fausse ou vraye sestants toujours maintenus dans une

vie Brutalle tout a fait et une grande liberte sans autres pensées que de satisfaire a leurs passions

dereglées sans crainte d'aucunes divinitez ny d'aucuns Chatiments pour leurs Crimes⁶³ sy bien que

n'ayant a aucuns cultes ny adorations et vivants comme des bestes on a aujourdhy de la paine

a trouve un moyen de leurs faire connoistre Dieu on ne leurs en peut parler qu'en leurs representent

un vieillard quy est au Ciel quy gouverne tout quy sçait tous ; ce quy est infiniment bon ; pour ce quy est

du Diable ils l'invoquent assés le consultant pour sçavoir l'evenement de Touttes choses de en qu'ils

veulent entreprendre ; le Diable les bat outrageusement se quy se connoist par Experience les

rendants tout noirs de Coups de sorte que ses Indiens disent quelques fois qu'ils ont esté batus

par le Diable qu'ils appellent *Iroücane* (cest ainsy qu'ils appellent le Diable) a pour s'en deffendre

quand ils ont quelques Espées Ils servent en l'air tirants des coups d'armes disant que cest pour

le tuer ; et font cette Ceremonye quand ils ont bâty une Case cest disent ils pour le chatier⁶⁴ ; ils font rotir

an plusieurs endroits de cette case ou boucanner des Cerfs ou autre choses disant que cest pour

nourrir⁶⁵ leur *Iroücane* de peur qu'il ne fasse du mal a cette case ; Il y a des gens⁶⁶ quy disent avoir

62. Cent ans plus tard les Français creusent des canaux d'assèchement dans les terres basses sous la direction du Suisse Samuel Guisan qui apprit les travaux hydrauliques au Suriname.

63. Cette première phrase débute un passage dans le manuscrit qui porte une écriture plus petite, évoquant une copie... Voir Biet 1664, Livre III, Chapitre VI « De leur Police pour le gouvernement general », pp. 359-360ff.

64. Biet 1664, p. 360. Voir aussi Labat 1730, Tome IV, p. 385 pour le diable « Irocan ou Mapourou ».

65. Biet 1664, p. 361 : Biet dit « manger » au lieu de nourrir...

66. Des Français selon Biet...

entendu des voyes laquelle repondoit aux voyes de leurs Pyayes ce a leurs Interrogations : quy l'avoyent invoqué pendant la Nuit et les Indiens confessent que le Diable nâ pas de pouvoir sur eux lors qu'ils ont des Croix que cela les empesche d'estre batus cest pourquoi ils aiment les chapelets ces Indiens croyent l'immortalité de l'âme par la seulle Lumiere naturelle disants qu'apres leurs Morts ils vont Lahaut, Ils croyent aussy Transmigration ne voulant pas manger de certaines gros poissons comme du lamantin croyants que quelqu'un de leurs parents y est entré et qu'ils le mangeroient⁶⁷ et anffin aujourdhuy⁶⁸ ils apellent Dieu Tamoussy Capou comme quy diroit le pere des cieux

Comme ils n'ont point de religion ils n'ont aussy aucune loix politiques gardants neanmoins quelque façons de vivre qu'ils ont receus de Peres en filz et les gardent inviolablement en quy fait qu'ils vivent dans leurs grande liberté

Ils sont tous esgaux entre heux quoy qu'ils ayent des Capitaines quy soyent comme Chefs des habitations ausquels ils obeysent a leurs ordres dan les occasions neansmoins ils ne sont pas plus que les autres et ne portent auqu'une marque preheminent que leurs Boutous ou Massües qu'ils mestent sur leurs lits cest par la qu'on les reconnoist quand on les voit dan leurs cases ils n'ont poin de Roys⁶⁹ dan leurs pays sinon qu'ils qualifient de Roy celuy quy est leurs chef principal ; quand ils vont en Guerre celuy quy est dordinaire les plus experimanté ; le plus brave le plus ancien et quy cest fait remarquer par ses belles actions cest luy qu'ils consultent dan leurs principales affaires et defferent beaucoup son Conseil⁷⁰

Les Indiens ne sçavent point conter plus que trois et quand ils veulent passer outre ils montrent leurs doigts en montrant autant comme ils veulent dire <et> en montrant le nombre qu'ils veulent expliquer mais sy ils passent 20. ils se servent dune Corde a quoy ils font autant de nœufs comme ils veulent nombrer ou de pieces ou de Jours et quand ils veulent compter des Mois ; ou des Années ou des Semaines se quy n'entre point en distinction chez heux ils marquent autant de neufs que de lunes et gardent les cordes ausquels ils ont soin de deffaire ou tous les Jours ou toutes les lunes un neuf et lors quil n'y a plus de Neufs ils se fait ce quy a esté dit entre eux⁷¹

Ils ne font jamais d'assemblée generale *que* pour les affaires publiques de la Nation comme [34] pour entreprendre une Guerre ou pour aller tous ensemble en quelques Voyages de long cours ou pour visiter leurs aliez ou pour aler traiter aux d'autres Nations esloignées⁷² ; ou pour quelques Mariages Considerables antr'eux ; ou pour des Obseques ; ou funerailles ; ou anfin quand ils ont estez en Guerre Ils ont pris quelquns de leurs ennemies et qu'ils ont pry jour pour les faire bruller et manger selon leurs coutume cette Nation antre toutes les autres de la Merique sont les plus Antropophages ou Mangeurs d'hommes⁷³

Les Indiens ne font jamais de garde la nuit quand mesme ils seroyent dan le milieu des Terres de leurs Ennemies se quy fait qu'ils y sont quelques fois atrapez par leurs Ennemies quy les sacagent tous les trouvants andormis

Celuy dentre heux quy veut inviter les autres apres avoir consulté le plus ancien fait les neufs [nœuds] quy marquent le nombre des Jours aubout desquels Ils se doivent assembler Ils les envoient par toutes les habitations de la nations pendant se temps toutes les femmes et les filles de l'habitation de celuy quy a invité ne travaille a autre chose qu'a faire de la Cassave et diverses sortes de Boisson an sy grande quantité qu'ils y en a quelque fois jusqu'a dix Muits qu'ils mestent dan de grande canaris quelqu'uns desquels tienent plus de demy Muid, jamais l'assemblée ne se separe que tout ne soit beu

67. Biet 1664, p. 361.

68. Ce mot aujourd'hui peut laisser penser que Goupy a copié ce passage...

69. Biet 1664, p. 361.

70. Ibid., p. 362, soit les dires de Mocquet, selon Biet.

71. Ibid., p. 363.

72. Ibid., Livre III, Chapitre VII, p. 363 « De l'ordre qu'ils observent dans leurs assemblées ordinaires, qu'ils appellent faire un vin ».

73. Ibid., p. 364.

et que tout ce qu'ils ont préparé pour manger ne soit consommés ; pendant que les femmes preparent le pain et la boisson les hommes vonts a la Chasse et <a> lapesche faisant boucaner toutes les viandes et poisson dont ils font bonne provision sans se que les conviez apportent avec eux de quoy ils font present a celui quy les a invité quy nâ pas manqué de dresser des Carbets antre les Cases de son habitation pour mestre les lits de la Jeunesse ; les chefs se retirent dordinaire dans les Cases pour dormir⁷⁴

Le Mariage des Indiens n'est autre chose q'un festin de la Chasse que le Marié fait le Pere prend le haut bout quy est a gauche dans le carbet et apres tous les vieillards apres quoy tous les vieillards prennent places et du costé droit la Merre sy met toute seulle⁷⁵

Toutes les Charges et d'Ignitez des Indiens sont les capitaines et les Pyayes a legard du pyaye quy est le Chirurgien cest une Chose tout extraordinaire de les voir recevoir il faut que se pyaye pretendu avale du Jus de Tabac san rien autre chose pendant Six Semaines apres quoy il commence de manger un peu et anfin est un An avant que de pouvoir <ce> faire recevoir apres quoy tout son remede est d'invoquer le Diable en se tourmant d'une maniere qu'a la fin il escume de la Bouche et souffle son Escume dan le Mal du patian ou quy luy demande du secour⁷⁶ ; lors qu'il y an a quelqu'un quy a mal a la Teste il luy passe un fil froté de piman par les yeux ou bien ils prennent une Lianne avec quoy ils se bandent le fron et ainsy se guerrissent leurs Maux ordinaire cest d'estre Eschaufez ; le Mal de Costé ; ou le Mal d'Esthomas ; a quoy ils appellent le pyaye quy invoque le Diable qu'ils appellent leurs manitou⁷⁷ comme Iroucane et lors que le pyaye a soufflé de son Escume dessus le mal il applique des fetilles dessus ; sy le Malade se guerit ils disent que cest d'avoir bien parlé au Diable et sy il ne se guerit pas le pyaye dit que cest qu'il y a plusieurs manitous et il fait recommencer comme cy devant

Les Indiens ne mangent rien que approche de nos ragous ils font rotir leurs poissons ou bien ils le font boucaner puis avec du piman par dessus ils le mangent avec quelque fois la sause de Couabiou⁷⁸ aussy ; avec de la Cassave leurs viande de mesme mais ils ne mangent jamais du Sel et ne boivent qu'a la fin de leurs repas

les Indiens mangent les Poux⁷⁹

Ils ont autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir et repudient celles de quy ils n'ont point d'anfans ; quand une Indienne est grosse elles ne touche a rien et se tient toujours a lescart et sy elles deviennent grosse avec un anfan a la Mamelle elles se font avorter par le moyen des drogues qu'elles prennent demesme sy elles mettent deux anfans au monde tout a la fois elles en noyent un et gardent lautre ; les Indiens ne s'assoient que rarement ils se mettent a crouptan [sic] Ils observent de ne se point marier avec leurs anfans ny mesme avec leurs parents et lors qu'un garçon se veut marier il reste avant cela 3. Ans chez le Père de sa Maistresse Couchant dan le mesme carbet ayant son hamac proche celui de sa maitresse et de son beau Pere il est examiné du beau pere de la belle Mere ; Il vat a la Chasse avec son beau Pere a la pesche bref il est sur toutes ces Actions examiné pour voir sy il pourra nourrir cette femme lors qu'il l'aura et sy il vivra bien avec elle ; la fille reste avec sa Mere a travailler et lors que le temps est venu sy chaqu'un des parents est contant le Mariage se fait sinon le garçon se retire

lors que les Indiens vont a la pesche ils embarquent dans leurs Canots quy est quelque

74. Ibid., p. 364.

75. Ibid., Livre III, Chapitre XIII, « De leurs Mariages ». Voir aussi Labat, 1730, Tome IV, p. 361-363.

76. Pour devenir piaye plusieurs années sont nécessaires, au cours desquelles le candidat doit surmonter des épreuves très dures ; Biet 1664, Livre III, Chapitre XII ou encore Labat 1730, Tome IV, p. 389-397.

77. Terme provenant de l'Amérique du Nord.

78. Voir plus bas pour la description de Goupy.

79. Biet 1664, p. 423 : « Les Indiens mangent les poux en ce país, *indiana omoüi aminé erbo* ».

fois fait d'un Escorce d'Arbres espaice d'un poulce⁸⁰ Ils ne nagent point comme nos manieres avec des avirons mais ils ont des pagayes ils embarquent chaq'un dan leurs canots un paquet de flesches quelque fois mesme leurs femmes et quelques fois mesme leurs enfans lors qu'ils [35] Commancent a estre un peu grand ils ont chaquns leurs Pagayes et nagent tous sy en naviguant ainssy ils voyent par le mouvement de l'eau qu'il y aye du poisson ils lancent leurs flesches dessus et en mesme temps celui quy a lancé sa flesche se jette a leaüe *pour* avoir le poisson qu'il apporte et jette dan le Canot sy il est trop gros il l'amare avec une Lianne derriere le Canot de sorte qu'en 7. ou 8. heures de temps ils raportent quelques fois plein leurs Canot de poisson qu'ils trafiquent avec les blancqs *pour* quelques Marchandises

quand les Indiens vont a la Chasse ils y vont quelques fois par Terre et quelque fois par Eaüe mais ils ne se servent que de leurs flesches *pour* chasser au gibier et a la venaizon qu'ils trafiquent sur lille comme la poisson et comme leurs Canots et leurs Pirogues sont for legers et par consequent sujets a virer Ils amarent tout se qu'ils y ont dedans avec des liannes ou de Pitre

Les Indiens ne sont point laborieux ils ne demeurent jamais plus de 2 heures au travail et sitost qu'ils sont revenus sy sils ont tuez quelque chose ou peché quelques poissons ils laportent sy cest peu de Choses et les jettent dan leurs Carbets les femmes y prennent garde et lemportent *pour* le faire cuir [soit] ou *pour* faire cuir ou *pour* boucanner ou *pour* bouillir : les hommes apres qu'ils ont jetté la leurs Chasse ou leurs pesche ils se couchent dans leurs hamacs ou aussitost leurs <femmes> leurs apportent a boire

les Indiens font dordinaire trois repas par jours ; le soir ils se retirent dan leurs Cases ou les femmes reportent leurs hamacs et de temps en temps ils font de petits vins cest a dire quils se mettent a boire jusque sur les 2 heures apres Midy se saoulent *comme* des pourceaux et n'oublent jamais leurs danses au son de leurs Instruments quy sont tres lugubres

Les Indiens passent ainssy leurs Journées n'ayant que lexcercise de la Chasse et de la pesche Ils ne se servent que de larc et de la flesche *pour* la Chasse soit *pour* le gibier ou pou la Venaizon ils sont fort a droits a tirer de l'arc et jamais ils ne manquent se qu'ils tirent tant petit soit il ; ils instruisent des Chiens quils ont à aculer le Chochon debois Ils ne se servent point de pièges mais ils saüent savent for bien se mestre a la fus *pour* atendre le Gibier

Ils se servent aussy de la flesche *pour* la pesche ils voyent avant dan l'Eaüe et decouvrent un poisson de loing sitost qu'ils voyent la poisson il[s] la prennent

Les piriours et les Ariannes socupent a faire des Grages *pour* la Magnoc laquelle se fait en prenant une planche de bois blanc longue de 2 a 3 pieds et large denviron un pied sur cette planche il y font de petits trous anlong avec la pointe d'un couteau ayant soin de laisser un bord large denviron un poulces des deux cotez et anbas larges denviron demy pied sans y faire des trous et apres que ses trous sont faits ils prennent d'un Escorce d'arbres d'un certain bois rouge qu'ils font bouillir dan leaüe jusques que cet Eaue vienne gluante et espaises comme de la Colle apres quoy ils couchent leurs planches piquées anbas et jettent cette glüe dessus toutte bouillante ce quy antre dans ses trous de pointe de Couteau ensuite ses Indiens prennent du Gravier qu'ils ramassent au bort de la Mer et dan chaq'un de ces trous ils y an metten un grain qu'ils anfoncent avec une roche plus grosse quy leurs sert de Marteau ce qu'ils continuent ainssy a chaque trous si bien que quand cette Grage est faite elle ressemble a un rappe a sucre le<s>quelles grages durent assés mais lorsque ces petits cailloux viennent a tomber ils antrent dans la farine de Magnoc et quelques fois en mangeant la Cassave ils se trouvent sous les dents se quy fait de la paine cest les Indiennes quy font ses grages

Les Indiens ont une certaine Lianne quils appellent *Nocon*⁸¹ de quoy ils se servent *pour*

80. Intéressante mais rare mention de pirogues en écorce.

81. « Ineku » [nieku] en kali'na, voir C. Moretti & P. Grenand (1982) « Les Nivrées ou plantes ichtyotoxiques de la Guyane française », *Journal of Ethnopharmacology* 6, p. 140.

enyvrer le Poisson dans les Rivieres ; Estans ; et Marecage ; ou dan le haut de quelques Criques ou bien ancore dans des trous qu'ils font au sable sur le bord de la Mer lors qu'elle est basse affin que la Mer antre dedan quand elle viendra a estre plenne ; le mot comun de cette Lianne usité par les Blancqs ; les Indiens ; et les Noirs est du Bois a enyvrer ; Ils ont ancore d'une autre sort de Bois qu'ils appellent *Sinap*⁸² mais le Nocon est meilleur ils ont ancore une certaine Racine qu'il escrasent et rend un jus duquel ils battent leaüe qu'ils veulent enyvrer apres que l'eaüe est enyvré d'une de ces drogues le poisson vient sur leaüe anyvré comme quand on se sert de la coque de Levant ils prennent le poisson a la main et an amplisent leurs Canots et boucane leurs poisson ou ils lont enyvrez voir page 57

Le Coüabiou

Pour faire du Couabiou quy est le ragout seul et unique que les Indiens font pour manger leur viande et leurs poisson &c

Il faut prendre du jus de Magnoc le faire botüillir et l'écumer a mesure que lescume monte sur le haut du pot et continuer jusques que se jus sesse de jeter de lescume et qu'il soit bien [36] consommé ansuite de quoy il faut mestre une grande poignée de pimant et apres laisser letout botüillir jusqu'a ce qu'il soit cuit ; sy on veut faire du Coüabiou espais il faut prendre de la farine de Magnoc et du suppipa qu'il faut meller avec de leaüe et faire ancore bouillir le tout

Le Suppipa

est le fin de la farine du Magnoc qui coulle et tombe dan le fon du pont [pot] quy est dessous la Couleuvre

Pour la Cassave

Lors qu'on veut faire de la Cassave il faut comancer par prendre la Racine de Magnoc a laquelle on coupe la teste et la queüe les neuds et les androits quy se trouvent creux dan la racines a cause qu'il sy met de la Terre et quelques fois des saletez ou des vers ; le reste de cette racine que vous en choisissés le milieu on le pelle se quy se fait facilement en fendant la plure de la racine quy se tire apres avec un Couteau apres que cette racine est bien netoyée on la lave a grande Eaüe apres quoy on la grage sur une grage et la personne quy grage tient le bout de ladite grage du costée d'enbas posé sur le milieu d'un bois relevé par les deux bouts estez comme un canot et lautre bout d'en haut de laditte Grage se tient de la main gauche et est apuyée contre le ventre de la personne quy grage et de la main droite il faut grager les racines de magnoc dont la farine quy en tombe est mouillée et leaue quy en sor coulle et se repant anbas des deux costez ou dans une calbasse ou dan un Matrâ⁸³ ; lors que ces Racines de Magnoc sont gragées et mises en farine on met cette farine dans une couleuvre quy est percée haut et bas mais le bout d'en haut se bouche avec une pierre lors qu'elle est pleine de farine ; cette couleuvre a haut et Bas comme un Espece de bas a Estrietis ; lors qu'on ne met pas une pierre an haut de cette couleuvre on y anfonce mais non pas tout a fait une Racine de Magnoc dan cette farine lors que cette couleuvre est ainsy acomodée on la pent a un traver de Case ou a un Morceau de Bois quy est fait comme une potance an bas de cette couleuvre estant ainsy pendüe on passe dan lestriue un baton dont on luy met le bout dans un aneau fait de Corde ou de Lianne quy est plus bas que lestriue dan quoy est passé le dit bâton affin que venant a mestre un poids de 50. a 80. a lautre bout du baton cela fasse bien alonger cette couleuvre et par consequant bien presser la farine et escouler leaüe quy coulle et tombe comme jé déjà dit dans une Calbasse ou dans un Matrâ quy est posé dessous expres pour recevoir cet Eaüe quy est un poison subtil ; lors que cette Eaüe est coullée et qu'il ne sort plus rien de cette couleuvre apres avoir forcé ledit bâton on retire la Couleuvre de la potance <et> on an tire la farine dehor lors que cette farine est tirée hor de la Couleuvre sy on en veut faire de la Cassave pour

82. *Sinapu* chez les Palikur, *ibid.*, p. 146.

83. Ayant la forme d'un matrâs ou un récipient au col étroit utilisé en (al) chémie.

manger au plustost on fait comme suit
apres que la farine est tirée de la Couleuvre on la passe dans un Manaré quy est comme
un Espece de sas le son en est mis a part et on la fait cuire comme cy apres
on a une platine quy est dordinaire fait descume de fer laquelle est posée sur quelques
chose quy resiste au feu ; quy la tienne stable en Esquible [sic] et de la hauteur de Terre
d'environ demy pied ; et entouré d'un mur de bricq bien cimenté et couvert de Chaux par
dehor et quy deborde la ditte platine d'environ demy pieds ; a ce mur de Bricq on y laisse
une ouverture d'un costé assé grand pour y pouvoir passer un morceau de bois et y faire
du feu dessous lors qu'on veut cuire la Cassave observant qu'il faut fendre le bois par petits
Morceaux et de faire le fourneau d'un costé qu'il soit sous le vent ; la platine estant
ainsy avec le feu alumé dessous on fait le pain comme cy dessous
on prend de la farine de Magnoc qu'on met for legerement et de l'épaisseur de deux
bons doigts sur cette platine et lors qu'elle y est ainsy il faut l'aplatir avec le plat
de la Main a mesure qu'elle cuit affin que la farine se prenne an un morceau ayant
soin de passer la main lelong des bords de la farine en pressant contre la farine quy
doit a present estre appelée Cassave et jeter les Miettes quy se trouve autour ce quy
ne se prendroit pas avec la Cassave cependant que cette ditte Cassave est dessus la platine
il faut avoir soin de passer par dessous un *ouïaryouïary*⁸⁴ quy est une chose faite comme
une Esvantaille lequel *dit* Invention sert aussy a faire du feu dessous la platine se dit
ouaryouary ainsy passe par dessous la Cassave quy est sur la platine est *pour* empecher
que la Cassave ne brulle *pour* rogner les bâvures quy se font autour de la Cassave qu'on
jette enbas et aussy lors que la Cassave est assé cuitte d'un costé ledit *ouïaryouïary* sert
a la retourner de lautre pour la faire cuire tout a fait ayant soin de passer de temps en
temps le *dit* ouaryouary par-dessous la Cassave pour lempescher de bruler et qu'elle ne
prenne a la platine et anffin lors que cette farine est bien prise partout et que la Cassave
est Cuitte et bien raplatye jusqu'à lepaisseur d'un demy poulce qu'elle doit avoir on la retire
de dessus le feu [37]

Lors qu'on veut garder la Cassave il faut avoir soin de mestre seicher la farine de Magnoc
au soleil sur des draps et sur un boucant eslevé dan un androit ou lon fait du feu *dordinaire*
l'espace de 36 a 48 heures apres qu'elle est tirée de la Couleuvre aussitost y pres d'estre
passée dan le Manaré apres quoy on la passe par ledit Manaré et on la fait cuire
comme je le marque cy dessus et celle quy est *pour* estre mangé aussitost mais
apres *que* la Cassave *pour* garder est cuitte il la faut mestre au Soleil l'espace de
une semaine et apres la mestre sur des boucants et mesme sur celuy quy a
servy a faire seicher la farine du Magnoc en sortant de la couleuvre

Lors qu'une Cassave est bien seiche elle doit peser 3 Livres et elle se vent *dordinaire* 2 solz
la Livre poids de Marc

Le soin que jay marqué qu'on met appart apres que toutte la farine est en Cassave
on la fait cuire sur la platine car on an fait une grosse Cassave quy se donne aux Chiens
ordinairement

Les Noirs et mesme ceux quy n'ont point de Grage ny de fer blanc ny de celles des
Pirious et des Ariannes se servent de Mortier de bois et de Pilons *pour* la mestre en
farine et apres ils la mestent dans la Couleuvre

Il y a beaucoup de blancs et Indiens et mesme des Noirs quy ne mestent leurs platines
de fer que sur trois roches seulement

depuis la Riviere d'Ouyac et mesme plusieurs Indiens de cette Riviere jusqu'aux
Amazonnes les Indiens ne se servent que de platines de Terre *pour* faire leurs
Cassaves⁸⁵

84. En kali'na aujourd'hui, « woliwoli ».

85. Il est intéressant de noter que la préparation du « couac » n'est pas notée par Goupy.
Cette manière de préparer le manioc n'est pas encore connue ou introduite en Guyane. Selon

Le Plantage de Magnoc

Les Terres sterilles sont bonnes pour la Magnoc <il> sen fait dordinaire le plantage en decour de Lune ; lors qu'on plante le Magnoc il faut couper le bois de la longueur denvrion demy pied qu'on met dan des trous en terre esloingés les uns des autres d'un pied et demye a deux pieds mais il faut remarquer que lors que cest sur un Cotteau de montagne il faut mestre les petits morceaux de bois delong en les couchants a terre parce que estants mis de cette manierre ils poussent plus en racine qu'en bois ; au lieu que sy ils estoyent mis de traver ils pousseroyent plus en bois et an feüilles qu'en racines Lors qu'on plante le magnoc dans un terrein plat il faut mettre les petits morceaux de Bois dans les trous qu'en de traver et on les couvre apres Le Magnoc planté en bonne saison est sorty de Terre en 15 Jours apres estre planté soit par les blancs ou par les Sauvages ou par les Noirs Les Indiens ne plantent pas leur Magnoc comme les Blancs ils font une petite motte de Terre avec une hotie et fourent des batones de Magnoc dedan tout autour laissant sortir un petit bout hor de Terre⁸⁶ ; Ils couppent leurs batons de Magnoc beaucoup plus long que les blancs ne les couppent Les fourmis mangent le Magnoc lors qu'il sy en trouve ou lon le plante soit quand il est planté ou apres lors que pareille accident arive il faut avoir soin de couper des branches de Monbins tous les Jours deux fois une au Soir et lautre au Matin et mestre ses branches de monbins dan se terrein en sy grande quantité qu'il ny an ait suffisamment pour que les fourmis n'en manquent pas parce que tant que les fourmis trouvent de ses feüilles quelles aiment elles <ne> vont point au Magnoc ; mais lors aussy que les feüilles de Monbin manquent elles retournent au Magnoc en mangent les feüilles et font avorter les racines parce que les feüilles du Magnoc venant a estre mangés l'arbre repousse en feüilles seulement et les racines ny le corp de l'arbre ne profitent plus a chaque Morceau de Magnoc qu'on plante il y croit jusqu'a 5 a 6 Racines les unes grosses comme la Jambe les unes plus mais les autres moins et ordinairement elles sont dan leurs parfaite bonté a 9. a 10. mois parce qu'apres elles se remplissent d'Eaue on ne peut cuillir le Magnoc pour le plustot avant six mois et on an peut faire deux recolte par an dans une mesme piece que for difficilement dan les Cotteaux de Montagne le Magnoc y peut rester sur pied jusqu'à deux Ans san craindre que les racines se remplissent d'Eaüe ny de Bois parce que leaüe ny fait que couler et ne sy peut pas arester comme dans son pays plat ou l'eau sy areste a breuve les terres et fait donner un mechant gout a la racine du Magnoc et luy fait durcir le Coeur d'une maniere qu'on y trouve que de bois deux récoltes Cerelages suffisent a une piece de Magnoc pour depuis qu'il est planté jusqu'au qu'on le cüille Lors qu'on fait aracher un pied de Magnoc pour en avoir la racine pour en faire de la Cassave on [38] peut replanter un baton comme je le marque cy dessus

Boissons indiennes

Le Palineau se fait en faisant brusler de la cassave bien seiche apres quoy on la fait botuillir dan de leau lespace de 3 ou 4 Jours et lors que cette cassave est bien cuitte on en tire une Eaüe

Pierre Barrère, cette introduction a du se faire, au cours du XVIII^e siècle par le biais des Amérindiens du Pará et Maragnan, voir P. Barrère (1743) *Nouvelle relation de la France Equinoxiale, contenant la description des côtes de la Guiane, de l'isle de Cayenne, le commerce de cette colonie, les divers changements arrivés dans ce pays, et les mœurs et coutumes des différents peuples sauvages qui l'habitent* [...]. Piget, Damonville & Durand, Paris, p. 55-57.

86. Mention de la culture sur petite butte comme se pratique encore aujourd'hui parmi les Créoles. Goupy parle seulement des coteaux de montagnes mais n'évoque pas les savannes pour l'agriculture.

quy est rousse et bonne et quy enteste fort⁸⁷

Le Paya ce fait avec du Cassave quy nest pas bien cuitte qu'on fait pourir et moisir jusques qu'elle soye bien rouge apres quoy on les met par petit Morceau qu'on met dedan leaüe chaude ansuite de quoy on prend des patates qu'on mâche et qu'on met dedans avec de la Cassave qu'on mâche aussy apres quoy on passe le tout ensemble

Le Payaouïarou se fait avec de la Cassave machée un peu brullée mise dan de leau demeslée comme de la paste avec des patates

Le Cachiry se fait avec de Magnoc qu'on fait bouïllir auquel on a soin de mestre de leau par deux ou trois fois cette boisson en boit toutte chaude elle est tres bonne *pour* soulager les Rhins elle se boit froide aussy

Il se fait encore une autre boisson composée avec des Ananats et des Grennes

Le Maby se fait avec des patattes seuelles qu'on fait cuire dans un Canary apres quy on le seiche et on y met beaucoup d'eau qu'on demesle avec la patate et la boit comme du vin nouveau et sela a le gout aigret mais il le faut boire promptement pour qu'il s'aigrit ; sy on met du gros sirop de sucre quand on le fait c'est une boisson delicieuse ; Les Anglois en boivent beaucoup a la barbade⁸⁸

Le Palineau se fait avec de la Cassave brulée qu'on romp par petits Morceaux estant toute chaude du feu de la platine sur quoy elle a cuit et on la met dan un canary qu'on remplit d'Eau avec des patattes crües qu'on coupe par morceaux apres quoy il faut couvrir le Canary et ea laisser bouïllir comme le Maby ; Il faut boire cette boisson 24 heures apres quelle est faite ; Cette boisson a le gout et la couleur de la Biere et anyvre

*Le Ouycou*⁸⁹ quy est la boisson la plus ordinaire se fait avec de la Cassave brulée qu'on romp par morceaux et qu'on met tremper dans de l'eaüe apres quoy on y met des patattes qu'on hache et escache ansuite on passe le tout par un Manaré qu'on manye bien *pour* mestre la Cassave et les patattes an pâtes et a mesme qu'on manye cette patte on met de leaüe par dessus affin de faire tout passer au traver du Manaré de sorte que cela est plus espais que de la purée de pois mais il faut se ressouvenir de n'en passer pas plus qu'on an veut boire et que elle saigrit aussi bien que la patte sy on ne la consomme en 2 fois 24 heures apres qu'elle est mise a tremper

Il se fait encore un autre *Oüycou* plus prompt que le *premier* et quy se boit sur le Champ comme nous an avons fait faire quelque fois ayant Chaud ou ayant bien soif et estant fatigué

on fait bien laver les dents et la bouche d'un Indien ou d'une Indienne apres qu'on en luy fait macher de la Cassave qu'on mange dordinaire choisissant seulement la plus brulée et a mesure que cette cassave se mache on la fait cracher dans une calbasse se quy se continue jusques qu'il an ait assé pour la Compagnie ; dan le temps que cette cassave se mâche un autre a soin descacher des patattes qu'on melle apres ansemble et le tout se passe par un Manaré comme je le marque devant au ouyou cy dessus et anfin cela fait toute la Compagnie en boy a sa soif

touttes ses boisson cy dessus se boivent et se font chez des Indiens mais outre celles cy dessus ils boivent encore chez les blancs elles cy apres

L'Eaüe de vie de vin qu'ils appellent brandain ou brulle ventre

La P[once] se fait avec du sirop de Sucre brullé et de l'eaüe qu'on laisse aigrir ou quand on le veut boire promptement on y met du Jus de Citrons ou de Limon suivant se qu'on la veut aigre ; ils acheptent le Sirop chez les sucriers

La Guildive quy est leaüe de vie de Sucre et que les Anglois appellent du Rome [sic] est la boisson qu'ils ayment le mieux ; ils lacheptent des Sucriers mais lors qu'ils font

87. Voir Labat 1730, Tome IV, p. 380 pour « le Palinod & le Ouycou ».

88. Biet 1664, p. 334 associe aussi le *maby* avec les esclaves des îles anglaises. En effet, le « *mobbie* » est très populaire à la Barbade, voir R. Ligon (1673) *A True & Exact History of the Island of Barbadoes*. Peter Parker, London, p. 31.

89. Pour la description du *Maby*, de l'*Oüacou* et du *Palinot*, voir Biet 1664, p. 356.

visite aux blancs il ne leurs en faut montrer que se qu'on veut qu'ils boivent parce qu'ils ne quittent point qu'ils n'ayent tout beu cest le plus grand present qu'on puisse faire aux Indiens mais il faut que cela soit accompagné de chaqu'un une flutte de quoy ils jöient tout naturellement et dansent au son de ses flattes se quy est leurs delices et leurs passe temps an Compagnie dan leurs Vins et quand ils sont saouls lors qu'un blanc a fait present a un Indien de Guildive et d'une flutte il peut sassurer qu'il ledit a tous les autres blancs et aux Indiens luy avoyent des presents et luy rendent visite
Les Indiens n'ayment pas le vin
toutes les boissons des Indiens sont espaises et nourrissantes ils en boivent beaucoup quelques fois ils sen saoullent comme des bestes mais dordinaire ils mangent peu voir 70

[Les pages 39 à 56 donnent une description des animaux et plantes de la Guyane. Goupy a repris largement Biet (1664, Livre III, Chapitres 3 et 4) mais il a ajouté aussi quelques propres remarques, notamment pour les plantes utiles et légumes avec quelques dessins. On peut nommer ici la nolimé tangeré⁹⁰, la prune de Banar ou icaques, les argones (épinards), la loseille de Guinée⁹¹ et les fameux tayouls ou tayoves]

[57]

La Parure des Indiens

Les Indiens se parent avec le Jus de la pomme de Genipa⁹² et du rocou et se graissent les Cheveux avec de lhuile de Carapa quelqu'uns ont le nez les oreilles et les levres percées et sy mestent des grains de Cristaux ou de veroteries
outre se ils se font des bracelets des coliers et des sintures de rassaddes de taoüaches et des tours d'ocayes
les Indiens *Aroüats* se servent aussy de Genipa quy est couleur de pourpre brun et du rocou quy cest rouge mais ils se barboüillent tout extraordinairement ils se frotent un brat de rouge lautre noir le visage baré au fron au joue et aux menton du vert incarnat et bleuf ou vert jaune et bleuf les mamelles de mesme tant hommes que femmes et une cuisse noir lautre rouge observant que le brat quy est noir la Cuisse en est rouge et lautre noir et les pieds frotté d'huile et de rocou

Les *Arouannes* et quelqu'autres nations se rougissent tout a fait le Visage mais toutes se peignent le corp ou en noir ou en rouge une cuisse rouge lautre noir une Jambe rouge lautre noir observant de se bigarer comme je le marque cy dessus leurs cheveux sont coupez autour cest a dire qu'un ne passe pas lautre ne se coupant jamais que le bout des cheveux et tous ont une garcette sur le front et frottez de rocou et dhuille avec leurs pieds enfin exepté leurs fesses qu'ils ne se barboüille jamais au contraire il se le lave ou se le font laver tout le reste est barboüillé

90. *Noli mé tangere*, en latin « ne me touche pas », désigne les plantes qui réagissent lorsqu'elles sont effleurées (FB).

91. Il s'agit vraisemblablement de l'*Hibiscus sabdariffa*, dont on utilise plutôt les calices des fleurs (sirop de groseille pays), mais les feuilles étaient utilisées à l'époque pour leur acidité dans la cuisine des « colons » (FB). Il est intéressant que Goupy fasse également mention du *calou* ou *gombo*, proche de l'hibiscus, dont on mange les fruits pyramidaux. À la page 166 de son manuscrit, Goupy parle effectivement de la consommation de « quiabe » ou « carolou » par les esclaves de l'habitation.

92. Biet 1664, p. 353.

Les femmes Indiennes ne coupent point leurs cheveux mais elles se bigarrent et se lavent les fesses *comme* les hommes estant ainsy bigarrées ils se mettent des Coliers de verotteries que leurs vient jusqu'au bas du ventre sein dautres an ont de taouaches mellez de grains de Cristaux et d'autres en ont de pierres vertes a leurs oreilles ils ont de chaque costé un grain de cristail quy leurs dessend jusque contre les Espaulles ; audessus du Coude et au pognet ils ont des brasselets de mesme quy font chaqu'uns plus de vingt a trente tours ; Ils ont une Ceinture de trouïache ou de Cristail ou d'ocaye quy fera autant de tour par dessus se colier et cette Cinture ils portent deus bandoüillieres en Croix quy est de se qu'ils ont de plus beau et qu'ils mettent les plus espaises qu'ils peuvent⁹³ ; a la Jastierre et a la Cheville du pied ancor des brasselets pareils a ceux de leurs bras et mesme quel'uns quy portent un grain de cristail au bout de nez observant de ne porter des pierres vertes qu'au Col
outre se les femmes portent un Espece de bavette devant leurs Nuditez par devant seulement ils appellent ses bavettes des *Couyous*⁹⁴ quy sont faits de rassade de plusieurs couleurs for bien arangés et large *comme* la bavette dun anfan dautres en portent de feuilles de Caret⁹⁵ et se parment tient par une Liane ou par une petite corde quy leurs sert de Cinture de sorte que tout set atirail n'empesche point qu'on ne leurs voye le Cul les anfans ne portent rien du tout ny les femmes veuves se quy est leurs marque de deüil ainsy ils vont nus *comme* la Main

93. Le père jésuite Jacques Brun, lors de son voyage à Kourou en 1670, constate que « ils ont for bonne grace avec leurs habits de peinture leurs beaux [tours] de plumes rouge sur la teste en forme de diademe une vingtaine de tours doüil de rasade taouache en forme de baudrier tout cela sur un corps bien fait » (FR-BnF Moreau 841, f. 41v [17011671]). Le père Jean de la Mousse (dans Collomb 2006, p. 89) : « Je trouvai une autre petite fille fort malade, que son père tenait toujours entre ses bras. Je la voulus baptiser et son père même m'en pria, mais dès que j'approchais cette enfant, elle criait tant qu'elle pouvait et s'élançait d'un autre côté. Je lui donnais une bague qu'elle prit, mais elle ne se laissait point du tout approcher. Je lui donnais encore une branche de taouache qui se défila, et lorsque l'on en ramassa les grains, je demandai de l'eau et je baptisai l'enfant ». Sans doute s'agit-il de ces petits cristaux décrits plus loin sous le nom de « *tanouache* », percés d'un trou comme les perles de verre, dont parle Biet (1664, p. 354) : « [les femmes] font grand état des grains de cristaux, ce sont leurs plus beaux ornements ».

Jean de la Mousse (2006, p. 227) note que : « Les filles et les jeunes femmes nettoient et polissent les tours d'okayes qu'elles se mettent au col quand elles se parent. Ces colliers pendent jusques à la poitrine, les jeunes gens les mettent en bandoulières et les divisent comme les femmes, en paquets. Il y en a tel qui en porte sur lui jusqu'à trente livres posés en diverses manières. Les femmes ont des tabliers de grains de verre de toutes couleurs, c'est à qui en aura de plus grands et dont la frange fera plus grand bruit. Tous les fils sont couverts de petits cristaux rayés de blanc qu'on appelle *tanouache*, elles y font toutes sortes de figures. Le tissu approche fort, ce me semble, de celui des ceintures de porcelaine des sauvages du Canada. Comme ces ornements sont fort pesants, ils sont toujours en dansant collés sur le corps, et font bien du bruit ». Pour les indiens allant à la bataille contre les Portugais, on note avec de Férolles : « des rassades bleues et blanches, des couteaux de traite a manche blanc clouez, de la taouache claire et brune, des serpes a manche creux de fer, [20v] des haches a grosse tete, des rasoirs et ciseaux de foret, vingt just au corps de moyenne etoffe rouge pour les capitaines indiens, fait a cayenne ce 30 juin 1694 » (FR-ANOM COL C¹⁴ 3, f. 20).

94. Labat 1730, Tome IV, p. 359, note le même mot : « elles cachent leur nudité avec un morceau de toile de coton brodé de rassade ou de petits grans de verre de diferentes couleurs. Il a la figure d'une éventaille : elles l'attachent avec un cordon sur leurs reins ; elles l'appellent *couion* ».

95. Voir aussi page 29 et note 34.

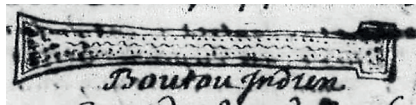
Les hommes portent un morceau de toille quy a jusqu'à 2 Aunes⁹⁶ de long qu'ils passent entre leurs Jambes et quy vient repasser par dessus une Ceinture qu'ils ont comme la femme et ont soin d'en laisser plus pendre par derriere que par devant ainsy ce morceau de toille qu'ils appellent Camisa leurs couvre le devant et la raye du Cul le derriere de se Camisa leurs sert de poche *pour* mestre leurs tabac qu'ils ont soin de ne pas oublier

Les hommes portent sur leurs Teste un tour de plume quy est fait avec des plumes de l'oyseau appellé flaman ses plumes sont longues d'un doigt et sont tressée par maille *comme* des filets et ils y en mestent plusieurs Tours se quy est fort joly *pour* la couleur de ses plumets ils sont ordinairement couleur d'un tres bel incarnat ou bien d'autres en ont de meslés de plusieurs couleurs j'en ay apporté un an France quy m'avois couté un demy Louïs d'or [58]

Les Indiens serrent dordinaire ses bouquets de plumes dan de petits estuits faits de Bois de Mesche quy est fort legerre ses Estuits se ferment *comme* des portefeuilles et se lient avec des petites cordes de pitre ainsy il vont puis assuré que se bouquet de plume est le plus joly et l'estuit la plus curieux que tout se que les Indiens portent sur eux et anfin les hommes portent leurs couteaux a leurs Cintures et leurs pippes a la main qu'ils ne quittent jamais

Ils portent encore a leurs mains un Arc quy est fait de bois de Lettre et leurs flesches quy sont faittes de roseau et de bois rouge ou de Lettre au bout *lequels* est apointy mais jamais il ne mettent de fer au bout de leurs flesche *seulement* ils y mestent ou un bouton de bois ou *comme* une Espece de fer de lance *agave*⁹⁷ mais de bois ou bien ils y mestent un os de Machorand qu'ils grattent bien avec leurs couteaux et ils en appointissent quelques uns seulement et aux autres ils y font des dents ; la Corde de leurs Arc est de pitre et les amarages de leurs flesches aussy et avec ses flesches ils ne manquent pas de donner a l'endroit qu'ils veulent ils percent des Bariques avec et mesme de 100 pas loing ils m'ont un jour persé un loüis de cinq Solz que j'avois ataché a un arbre en donnant plusieurs coups dan le mesme androit jé mesme apporte cette pisse d'argent a paris

Les Capitaines portent un boutou seulement a leurs mains quy est fait comme une Masse et y est de bois de lettre et cet un arme de Guerre qu'il n'est permy qu'aux capitaines de porter et de cet Instrument ils an assoment et en couppent la Teste de leurs Ennemis et chose remarquable que ces Nations sauvages ne pardonnent jamais a leurs Ennemis voicy la figure d'un boutou lequel est de bois de lestre les petites façons de dessus sont faittes avec le couteau et remply d'une certaine drogue quy sembla a de l'argent les espaisseurs en lon [peinte] de rocou



96. Une aune mesure quatre pieds.

97. Probablement sagaye ou propulseur, voir aussi note 50.

cette Massüe darmes a un pied et demy de long sur un poulce et demy d'espaisseur se quy la rend puissant et lors qu'un Indien frappe du bout il *assomme* et quand il frappe de la Carre il coupe

Comme les Indiens se servent de flesche aussy quelque fois *pour* se divestir ils prennent des Cannes de Mille seiche qu'ils alument et qu'ils jettent en l'air mais ses flesches ne font point de Mal quoy qu'elle s'alument ancore estant en l'air elle font seulement la peur.

Les Indiens se servent aussy dan leurs guerres de flesches a feu quy effectivement brulle un Carbet une case et ou il tombe pourvut qu'il soit couver de paille mais je nay pas sçavoir leurs secret

Les *Carannes* se font la barbe mais toute les autres *nations* se l'arachent ainsy les razoirs ne valent rien que chez ses Carannes

Les femmes Indiennes ayment le Cristail bien clair elles portent leurs enfans sur leurs reins anveloppé dans un petit hamac ou sur leur costez

elles portent leurs bois sur leurs dos

enfin les Indiennes font tout

les Indiens avec leurs ocaye et leurs parements de Ceremonie Caracol comme cy nous disons lor largent les perles et les Diamants et mesme ils appellent nos richesses *comme* se que je viens de nommer *Caracoly*⁹⁸

Ils se servent de plats de terre qu'ils appellent *Parapy*⁹⁹

et de pots de Terre qu'ils appellent *Canary*

quand les Indiens entendent tirer le Canon ils tremblent¹⁰⁰

aussy bien que quand il pleut

Ils se font des Pirogues quy ont 5. pieds de large et 4. de hauteur sur soixante a quatre vingt pieds de long *dans œuvre*¹⁰¹

Les Indiens pour inssy dire n'abitent jamais a fort fait mais on peut dire qu'ils campent parce que quand ils sont las de rester dans un Androit ils prennent tout ce qu'ils ont quy est tres peu de chose et avec leurs femmes leurs enfans et leurs Canot ils s'en vont et au premier androit quy leur plaist ils campent et sy font une *habitation* [59]

La *habitation* des Indiens est tres peu de choses parce que un Carbet et un petit plantage *pour* leurs Magnoc et *pour* leurs Racines suffit mais jamais [ces] sortes de *Nations* ne campent loin d'une Riviere ou de la Mer ; ou d'une Crique tant a cause de leurs Cansts qua cause de leurs pêche

Les Indiens sont d'une [humeur] que quand ils sont Amis et qu'ils logent [en senible on n'entent point] de [...cette ...] heux chaq'un prend sa place dan le Carbet chaq'un parle en son [presentement on] peut dire que quoy qu'apellé sauvages ils sont comme des Religieux dans un couvent pour la [...]

et *pour* leurs boisson parce que quand ils [n'anroient] pas sufisament *pour* eux ce qu'ils viennent ou des traitteurs et des Indiens [prennent que] ses Indiens

98. Biet 1664, p. 353 : « Ils portent des chaisnes de rassade de dix-huit ou vingt rangs ensemble, qu'ils appellent Caracolis ; ils en mettent en divers endroits des bras & des jambes. Ils ont d'autres chaisnes de petits anneaux d'os bien petits, qu'ils appellent des *Otiarabis*. Ceux qui les font, y employent beaucoup de temps ; cela est fait de la coquille de certains peits limaçons de mer, qu'on ap [354] pelle *des Vignots*. Ils en font grand estat & n'épargnent rien pour en avoir ».

99. Biet 1664, p. 425 : « Plat, assiette, *palapi* ».

100. Biet 1664, p. 430 : « Les Indiens tremblent quand on tire le canon, *calina tenariqué etagne tirou chimarigué* ».

101. Biet 1664, p. 261 : « qui ont cinq pieds de large dedans œuvre & pour le moins quatre de profondeur ».

[scye] de leurs Amis ils partagent ensemble et ne demandent rien mais sy on leurs donne ils prennent et s'en ressouviennent fort bien par la suite mais leurs Ennemis il ny a rien pour eux mesme je me souvient que dan mon premier voyage a Cayenne un grand Indien fait filz dun vieux Indien appelé Vandregousse¹⁰² Capitaine des sauvages de sa Nation se fut prendre a un arbre a cause que se vieux bon homme avoit presté son Canot a un Indien quy avoit esté son Enemy ; javois mangé avec luy chez Dupuy dan le Bourg et compagné de Messieurs de la Touche et fontaine et souppé trois jours au paravant quoy que cet Indien se fut desesperé les autres Indiens ne laisserent pas de luy faire la Ceremonie qu'ils se fesoient les uns aux autres avant que les Jesuittes fussent venus pour faire la Mission chez ses Nations laquelle est comme suit

funerailles des Indiens

Les Indiens ayants un de leur nations de Morts luy eslevoient un espece de Lit de Terre assé long et asséz large pour y mettre le deffunt et au dessus ils y faisoient un berseau qu'ils couvroient de feuilles ansuite de quoy ils apportoyent le Corps paré comme je lé marqué quand ils vont en seremonie ayant soin de lui mestre se qu'il a de plus beau et de plus rare le corps etant ainsy ils le couchoient dans ce berseau ou il restoit quelque fois jusqu'a six semaines pendant lequel temps ils apportoyent a boire, a manger et a fumer a se corps, comme sy il en heut hû besoin et estoie gardé par des pleureuses quy hurloyent Jour et nuit comme des loups en recitant la vie du deffunt comme nos prettres font l'oraison funebre d'un grand seigneur en france mais le temps qu'ils ont dediez estant finy ils font un bucher autour du berseau ou ils mestent le feu, bruler le corps du deffunt avec se qu'il avoit a luy de sorte que le corps et les biens finissoient tout ensemble et faisoit si bien tout bruller qu'il ne restoit que les Cendres qu'ils laissoient quelque fois la ou bien ils les mestent dans un pot et les mestent dans un trou et aussy quelque fois ils les jettent a l'eäue¹⁰³

102. *Vandegousse, Vandergoes* ou *Baldegres* pour les Portugais s'avère être un personnage intéressant. Il s'agit d'un Néerlandais qui tenait une fortification sur le Cassiporé et traffiquait du lamantin à la fin des années 1640, selon les Portugais qui le chassèrent. Il se présente plus tard comme chef des Aricarets lors de la prise de Cayenne par les Anglais en 1667, mais aussi lors de la prise néerlandaise en 1676 ; voir Van den Bel et Hulsman 2019, p. 78, note 261.

103. Passage publié par L.C. Panhuys, M.J. van Herskovits et A. Mordini (1934) « Un manuscrit de 1690 sur la Guyane Française », *Verhandlungen des XXIV Internationalen Amerikanisten-Kongresses Hamburg, 7 bis 13 September 1930*, Prof. Dr. R. Grossman, Dr. G. Antze (éds.), Friederichsen, De Gruyter & Co. Mbh, Hamburg, p. 28. Pour comparaison voir Biet 1664, Livre III, Chapitre XIV « De leurs morts & de leurs funerailles ».

L'incinération chez les Galibis est également observée par le père Jacques Brun : « Je trouvé la case pleine d'Indiens qui pleuroient d'une d'une plaisante manière bastans tous des mains pour acceuilir l'ame qui alloit sortir, et redoublants leur cris lors que la malade estoit dans quelques convulsions, mais lors quel expira ils fraperent si fort des mains sapuyant les uns sur les autres [39v] et se frappant de la main sur les espaules avec des cris si lugubres que je fus obligé de sortir pour ne pas pleurer comme eux, mon piaye sortit d'abort en hurlant, et je le vis revenir incontinent avec son bouton a la main, un meschant pourpoint de toille sur les espaules et un beau chapeau sur la teste ; il entra en cest equipage et commença la dance des morts, les parens de la defunte prenoient aux dansans tous les petits meubles qui luy avoient servi pendant sa vie et les jettoient contre terre pour les casser, et tout cequi ne pouvoit estre rompu fut esté pris par les femmes qui le porterent tout ce jour a leurs mains le promenant par le bourg en pleurant et le pleurant par les cases en dansant comme pour monstrier a tout le monde cequi restoit de cette pauvre femme & apres trois ou quatre pas

depuis que les Jesuittes y sont a faire la Mission ils les batise et les centrer tout autant *comme* ils en peuvent trouver dan est Estat sort en pleine santé *pour* les baptiser ou a lagonie ; et *pour* les enterrer quand ils sont morts : Les autres qu'il se voyent par suivant leurs coutumes anciennes : mais soit que les Jesuittes ayent soin de les enterrer ou qu'ils les brullent *comme* je le marque cy dessus ils ont toujours soin de bruller les pierres vertes du deffunt affin qu'elles n'ayent plus d'effet apres sa Mort ou sinon ils les enterrent avec Luy voir 68

[Les pages 60 et 61 racontent le voyage de M. de Férolles¹⁰⁴ au Brésil et le voyage de Goupy autour de l'île de Cayenne du 21 au 25 janvier 1690 sur la rivière d'Oyac. Lors de son deuxième voyage il rencontre des Amérindiens]

[62]

*Autre voyage que j'ay fait dan la Riviere
d'Ouyac*

Le Dimanche 2. Aoust 1688. le frere LaCombe Jesuite ; Boudet et moy nous nous sommes ambarquez dans un Canot *pour* aller dan ladite Riviere ou nous avons bien visité des Criques et des pays n'avez [noyez] et enfin nous avons esté jusque dans la Crique de Camaynamabo quy est a 15 Lieues de Remire et an avons esté de retour le Vendredy 7. dudit au soir

Le *premier* soir nous avons esté obligé de faire un apenty et du feu dan le bois sur le bord de la Riviere ou nous avons fait tendre nos hamacs et mangé

fait en dansant elles sacrifioient et monstroient les meubles quel avoient entre les mains au ciel a la terre & a tous les ellements avec des gestes pleins de pitiez et des accents les plus triste du monde, ses pleures et ses dances durerent toute la journée, quel midy j'allé encore en cette case ou estoient ses pleurent, Je vis qu'ils avoient [40r] tant verse de larmes, que la terre en esoit toute mouillée, et le piaye me voiant aupres de luy me dit, mon père, je pleure beaucoup aujourd'hui, cest, dit il, la coustume des indiens puis il reprit ses pleurs et les continua toute la nuit, le jour suivant apres le soleil levée toute la Jeunesse fut occupe à dresser un bucher sur le quel le corps fut bruslé avec tous les cristeaux, rasades, taouaches qui luy avoient servi d'ornement quand il estoit vivant, estant la coustume de ses indiens de parer les moribons de mesme que le jour des nopces de leur peindre dun beau rouge le visage de les cheveux et de leur mettre dessus fort proprement tout ce qu'ils avoient de bijoux et de les brusler dans les atours se fut autour de ce bucher que la dance fut triste et les cris lugubres, Je regardois brusler ce corps avec compassion et avec un envie touchée de douleurs, me represantant que l'ame qui l'avoit quitté estoit bruslée dans les enfers pendant que ce corps estoit bruslé sur la terre, le lendemain ils ramasserent fort exactement tous les os et les enterrent apres quoy le fils de ceste morte s'occupa tout le reste du jour a fermer les partis ancienne de la case et a en faire une nouvelle en un autre endroit affin, dit il, que le diable ne vienne plus dans la case trouvant la porte ancienne fermée » (FR-BnF Moreau 841, f. 39r-40r [17011671]).

104. Le 13 mai 1688 le Sieur de Férolles part de Cayenne pour attaquer le fort portugais existant sur la riviere Araguari, précédé d'un échange de lettres, dont une lettre de Coelho de 1688 interdisant aux Indiens « de Aragoarij » de faire le commerce avec les Français (FR-ANOM COL C¹⁴ 2, f. 188r). Voir aussi l'analyse d'une lettre de De Férolles en 1690 ou 1691 (FR-ANOM COL C¹⁴ 2, f. 22) ou encore une lettre traduite en français et écrite par Coelho en portugais datée le 23 aout 1695 et arrivée le 10 janvier 1696, demandant de ne plus franchir la riviere de « Vincent Pinson » (FR-ANOM COL C¹⁴ 3, f. 82) que les français appellent « Ouiapoc » (lettre datée le 5 décembre 1695 de De Férolles au ministre, FR-ANOM COL C¹⁴ 3, f. 85r). De Férolles s'empare finalement en 1697 du fort portugais à Macapá mais pour une courte durée (FR-BnF Clairambault 1016, f. 508-511 « Relation de mon voyage des Amazonnes 1697 »).

sur nos provisions

Le second jour nous avons couru toute la Journée et visitez des terrains bien incomodes et force pays n'avez mesme nous avons esté voir l'habitation des Perres Jesuittes quy est dan la Crique de Capbonbabô aux deux Caps¹⁰⁵ et le soir sommes venus coucher dans un Carbet Indien ou il y an avoit bien trente ou quarante nous y fismes tendre nos hamacs et nous mismes a soupper et les Indiennes nous apporterent a boire et nous demenderent sy nous avions besoin de quelques choses avant que de quitter se Carbet Il faut que jen fasse un récit
premierement un Carbet Indien est toujours bâti ou dan des savannes nayées ou sur les bord ou proche d'une Riviere d'une Crique ou d'un lac de sorte que la Construction en est particuliere ils mestent premierement des piquets en terre de distance¹⁰⁶ en distance suivant ce qu'ils veulent que se carbet soit grand et chaque piquet est fourchu par anhaut ils en mestent ainsy deux a trois rangées apres dun piquet a lautre quy est dan le millieu de la Largeur et au bout de la perche quy est au costé ils y mestent encore des Especes destris quy forment une Espece de Croix de Saint Andre ce quy se fait a tous les androits ou il y a des piquets mais il faut que se piquet soit assé haut pour faire deux Estages parce qu'au premier il ny a rien mais au second ils font un planché de bonnes traverses soutenus par des piliers et par dessus ils y mestent du bois de pinaut d'une Maniere que cela est fait comme une Espèce de Claye a netoyer les habits mais bien plus large et plus grande les Murs tout autour sont fait de mesme et ont soin de laisser un porte a un des costez du Mur ou bien un des bouts sans y mestre des murs ou bien quelques fois les deux et a chaque bout dan le milieu de la largeur aussi bien que de distance an distance il y mestent des piquets fourchus bien plus haut que les autres sur quoy il couchent une grande perche se quy forme le bout et le haut de leurs toy ansuite de quoy ils en mestent d'autres en forme de Chevalet et couvrent leurs Carbet avec des feuilles de Comou mais le tout ne tient que par des antailles qu'ils font an bois et par de la Corde de Mahô¹⁰⁷ ou de pitre aussy <bien> que les Eschelles qu'ils font pour monter dan le Carbet et et la ils attachent leurs hamacs y font boüillir leurs Canarys en mestant des morceaux de pot de la Terre et de la sendre ils y font du feu et restent ainsy quelques fois anfermés avec une cheville derriere une porte faitte en Claye ; quelque fois tout a lair
Le planché qu'ils font en claye leurs sert pour passer tout se quy tombe dessus an traver et qu'il aille en bas mesme ils y pissent et chie sans sortir de leurs places
quand nous [entrames] dan se Carbet il y avoit leurs pyayes quy Carbetet¹⁰⁸ il invoquoit leurs Diable et comme il y a toujours beaucoup de Maringouïns dan leurs Carbet a cause des Eaux et des Bois ils font plusieurs feus et antre autre a un il y avoit un Indien quy estoit proche de nous et quy nous tournoit le dos en se [chiet faut] fumant sa pippe et escoutant le piaye pendant que son Canary boüillit quy heut anvye de chier il ne fit que lever son camisa

105. Il s'agit vraisemblablement de l'habitation Saint-Regis ou encore de Maripa.

106. Voir figure 5.

107. Mahot, arbre dont l'écorce est utilisée pour faire des cordages.

108. « Carbetter, est parler un jargon qu'ils ont entre eux different de leur langue », voir J. de Laon, Sieur d'Aigremont (1654) *Relation du Voyage des Francois Fait au Cap de Nord en Amerique, par les soins de la Compagnie établie a Paris, & sous la conduite de Monsieur de Royville leur General [...]*. Chez Edme Pepingue, Paris, p. 88.

et san se tourner ny rien chia an sa place mesme cependant que nous estions a soupper et estant arangé a croupton antre les Camarades voila la manierre des Indiens quy est san façon cependant le lendemain nous ne laissames de leurs faire un present de Couteaux en revanche du dessert qu'ils nous avoyent donnez [63]

Lors qu'un[e] Indienne acouche elle se leve fort peu de temps apres et le Mari de la couchée se met dan lhamac fait le Malade sa femme luy apporte a boire et a Manger qu'elle luy prepare elle mesme et ses amis le viennent voir luy rendre visitte cependant qu'il est an couche pour sa femme Le troisieme jour nous [avons couru de costé et dautre sur les terres et dan des Criques le long de ladiite Rivierre d'Ouyac quy est toujours fort large quy serpente beaucoup et quy est bordée de force paletuviers et pays navez et anfin le soir nous avons fait faire un apanty qu'on appelle en se pays ajoupa dans un androit antre la Montagne de Camaynamabo ; et la Crique d'Issouroubô dans le haut de ladiite Rivierre 15. Lieües de Remire cette Crique est fort Large et le terrain y est beau et fort relevé et cecy est derriere Lille de Cayenne ; nous y fismes faire du feu et tendre nos hamacs et y avons souppé et resté jusq'au Lendemain que nous visitasmes se terrain mais n'ayant rien trouvé que beaucoup de Terres nayées ou des Montagnes ; une petite riviere est peu de plat pays sec nous nous sommes rembarqués sur le soir et sommes venus coucher un peu audessus sous un ajoupa que nous fismes faire Le cinquieme jour nous avons anvoyé un de nos Indiens dans un Carbet d'Indien achepter des vivres pour de la traitte que nous luy avions donné et vinsmes coucher sous un ajoupâ et il nous falloit toujours faire du feu a cause des Maringoins et pour esviter la proche de quelques Indiens ; ou Noirs Marons ou animal ferosse Le sixiesme jour nous vinsmes a Remire au soir apres avoir diné a Mahury chez Monsieur fontaine¹⁰⁹ a quy nous rendisme le Canot qu'il nous avoit presté et nous y hasmes [sic] la Compagnie de Mademoiselle Groyer quy m'offrit son cheval pour me porter sur notre habitation quy en est a une Lieüe mais comme nous estions trois de Compagnie je fus contraint de les remercier et de venir a pieds tout le long de la Coste de Mahury ou nous avons passé sur le bord des habitations de plusieurs petites habitants quy sont

Sçavoir

Le Carbet Indien de Monoye quy a sont plantage sur la Montagne dudit Mahury et ou sa femme reste ordinairement

Le Carbet des ~~Ar~~ouats Oüarats Indiens

Le Carbet des Aricaret Indiens

Blancs

Lhabitation de Rangué

Lhabitation d'Aubert potier a present occupée par Lorché et cy devant a la Compagnie

Lhabitation de Jean tienselin dit Tourangeau

Lhabitation de pierre Mayan de Saint Michel cy devant a Jean Riolet

Lhabitation de Izaak et Antoine Lorché

Lhabitation de hierrsme Soleil dit gripsoleil

Lhabitation de george Dianne dit prantout

109. « Le 24 décembre [1690?], un habitant nommé Fontaine, sa femme, son frère, un de leurs enfants et deux nègres venant de leur habitation à la ville donnèrent sur une roche dans la rivière, vis-à-vis l'islet Malouin où, leur canot s'étant ouvert, ils se noyèrent tous. De là, cette roche est appelée la Roche fontaine » (Artur dans Polderman 2002, p. 288).

Lhabitation de Jean Grailain
Lhabitation de pierre Le Brun et pierre Barguenon
Lhabitation de Lotiis Tissaud dit poitvin
Lhabitation de Michel Bazier dit ~~poitou~~ la Roze Charpentier
Lhabitation de Savinien hervieux au pont de la Rochelle
Lhabitation ancienne de Jean Gaillard
et Lhabitation de la Corestan a present a Jean Dupuy filz de Dupuy dent pourye
et anfin Lhabitation de Remirre

Remarque

Ici je remarqué encore que laigrette est un oyseau de la figure d'un heron
mais beaucoup plus petites sa taille est fine son plumage est beau plus blanc
que Neige cet oyseau a les Esgrettes sur la Testes sur le dos et sous le ventre
quy font sa principale Beauté et quy les rendent Extraordinaire [64]

La Traitte quy se fait chez les Indiens

Les traitteurs de Lille ont chez les Indiens pour la valeur de quatre Escus
de traitte plus beaux hamacs d'eux ou bien huit [lier] piece en traitte
pour 20. Escus de traitte qu'ils ont amportés ils ont heu se quy suit
13 hamacs
14 grages
touts leurs [frais] payez
un pagara coute un Couteau
un Manaré un Couteau
un tres beau pagara coute une petite Cerpe qu'on achepte 20. sols a Cayenne
une Grage coute un couteau et de [ceux] des Pirous et des Ariannes
Etc

Remarques

Comme les d'ames Amazonnes ne souffrent point d'hommes sur leurs
Terres elles souffrent seulement tous les Ans une fois par pour la Traitte et
pour coucher avec elles les Ariannes et lors que ses dames ont des
garçons elles les nourrissent seulement et les rendent a leurs perres mais quand
cest une fille ils la gardent et en soin de l'elever l'instruire et luy faire
seicher une Mamelle quy est celle du costé qu'elles portent leurs armes pour
les tirer
Ses Dames Amazonnes comme fort anciennes ont toujours esté maistresse
de leurs Illes jamais personnes ne leurs a voulu usurper et n'ont
jamais souffert personne y aler a Terre on les peut voir de loin an passant
son Chemin dan les Canots
Ses dames ainssy font la pesche la Chasse et tout ce qu'il faut faire pour
vivre elles mesme
...

*[Ensuite Goupy donne une description détaillée de l'ananas, fruit de Cayenne,
qu'il tire aussi largement de Biet¹¹⁰ mais pourvue d'un beau dessin d'ananas
(p. 65), une page blanco pour un dessin (p. 66) ainsi que le dessin d'une
« peigne indien fait de bois de Lestre que les Galibis appellent 'angaye' » en
bas de la page 67]*

110. Pour l'ananas dans Biet 1664, p. 335.

[68]

Les Capitaines Indiens ne font point temps de façon *pour* se faire recevoir que les Chirurgiens quoy qu'ils en font bien quelques Choses mais lors qu'une Nation indienne fait la guerre a un autre qu'ils font quelques prisonniers celui qui est pry peut bien s'assurer destre vendu ou engraisé comme je lé marqué cy devant et celui qu'on angresse peut faire fon qu'au <jour> assigné *pour* lasssemblée il sera le passe temps et servira de nourriture parce que l'assemblée estant faite ils comencent par faire une dansse en rond que le Capitaine ou celui qui a fait la prise mesme et demandent au patien sy il est fché d'estre pry et de leurs avoir fait la Guerre que cest se qui cause qu'ils le vont manger apres qu'il l'auront bien tourmanté sur quoy le patien respond que non que sy il avoit encore a recomancer il le feroit et an dansant aussy bien les hommes que les femmes l'une avec un tison le brulle et un autre avec un couteau luy ouvre la cloche qui semplit d'Eaue et on frotte sa Cassave l'autre luy coupe une oreille l'autre l'autre [oreille] l'autre le bout du Nez et mangent ainsy se patient tous an vie et luy demandent toujours de temps a autre *comme* il se porte et le patien leurs repond qu'ils nont qu'a continuer et que sy il en tenoit quelqu'un de sa Compagnie sur ses terres il en feroit bien plus de sorte que cette danse continue quelque fois jusques que le patient aye le corp tout defiguré de brullure de cloche et de coupure apres quoy le Capitaine vient par derriere le patient avec son baton de Comandant ou sa Massüe qu'ils appellent Boutou qui luy en donne un Coup sur la Teste et le jette bas quelque fois rayde Mort quelque fois respirant encore et anfin l'ouvrent et le coupent par Moreaux *comme* nous fasons aux Boeufs et les Indiennes le font cuire partye boucaneé partye boüillye a leurs sausse au pimant et partye rotée avec des brochettes de Bois de sorte que se patient sert de pâture et de divertissement a ses Ennemis¹¹¹ et on peut dire que ses Nations sauvages sont inflexibles ils ne pardonnent jamais a leurs Ennemis mais aussi sy ils sont inflexibles et mangeurs d'hommes ils sont avec leurs amys et leurs nations dassés bons acords pitoyables et humains parce que sy un Indien n'avoit qu'un Crabe pour vivre toute la Journée et qu'ils luy vint compagnie il mestroit son crabe pour estre mangé en Comunauté et se passeroit ainsy tout le reste du Jour ; Ils donnent le Couvert aussy assé facilement dan leurs Carbet et san aqu'un bruit observant de ne rien demander mais soit blanc Indien ou Noir qui aille chez eux et que vous leurs montrez quelque chose soit a manger ou quelque traitte de peu de Chose il leurs en faut donné aussy librement *comme* ils donnent ou sinon ils sçavent fort bien dire qu'ils ont affaire a des Gent chiches et vilains¹¹² et sen ressouviennent fort bien *pour* le redire a ceux qui ne leurs ont rien aufert de se qu'ils ont vus mesme chez eux qu'ils vont voir dans leurs Carbet ou ils seront quelque fois jusqu'à 200. chaq'un a son porte Chaq'un parle a qui luy plaist mais il y sent toujours mauvais parce que les Indiens sont sals

Lors que les Jesuittes qui sont les prestres qui vont dordinaire chez les Indiens *pour* faire la Mission sont chez eux ils laissent prendre un coin de leurs Carbet au prestre *pour* y dresser un autel ou on dit la Messe et aussy *pour* y tendre les amacs de mestre le Coffre de ses Jesuittes qui leurs fait entendre la Messe leurs dit ou leurs fait dire leurs Catechisme et leurs prieres apres quoy sy les Jesuittes n'ont rien pour manger ils mangent avec heux et qui continuera quelque fois jusqu'à 15. Jours mais les enfants Indiens surtout ayment fort a avoir des petits presents de ses Messieurs Les Jesuittes moyenant quoy ils font tout se que ses Jesuittes veulent a quoy ils ont beaucoup de peines parce que outre qu'il faut que ses jesuittes leurs sachent parler

111. Voir Biet 1664, Livre III, Chapitre XI « Comment ils se comportent en geurre contre leurs ennemis, & de la mort cruelle qu'ils font souffrir à ceux qu'ils ont faits prisonniers ».

112. Des gens avares et de peu de valeur...

de leurs langue leurs libertinage et le peu d'usage et de connoissance de la vie de
l'homme fait qu'ils sont d'une ignorance tout a fait grande cependant ses Religieux
en baptisent et en mestent dan le Chemin du Cristianisme beaucoup plus qu'on n'auroit
pu croire

Les Indiens se sont si bien acoutumé avec les Jesuittes qu'ils n'en veulent point avoir
D'autres et je me souviens d'avoir vu a Cayenne un Capussin quy a voulu faire la
Mission ils n'en ont point voulu de sorte que se religieux a esté obligé de
repasser en France

Les Jesuittes de Cayenne se Nomment

Sçavoir dan mon premier voyage il y avoit
Le Perre Beschamel le perre grilllet et le frere Mathurin
et dan mon second voyage

Les perres Rulier superieur ; la Mousse ; Guyard ; Gelée ; de Creüilly et le frere LaCombe¹¹³

[La page suivante 69 donne la description et le dessin de la mouche ou longicorne de Cayenne. La partie naturaliste et ethnographique s'achève ici et Goupy donne sur les pages 70 à 73 une historique et les noms des habitants sur l'Île de Cayenne¹¹⁴]

SOURCES

France

Archives nationales outre-mer, Aix-en-Provence

Secrétariat d'État à la Marine : Correspondance à l'arrivée en provenance
de la Guyane française (1651-1822) : Colonies, C¹⁴ (Guyane), Registres 1
à 3 (FR-ANOM C¹⁴).

Bibliothèque nationale de France, Paris

Collection Clairambault (FR-BnF Clairambault) ;

Collection Moreau (FR-BnF Moreau) ;

Fonds Artur, Nouvelles acquisitions françaises (FR-BnF Fonds Artur NAF) ;

Département des Cartes et Plans (FR-BnF DCP).

Bibliothèque municipale de Rouen, Rouen

Manuscrits : Ms 2436 (Ms Montbret 125) : Journal de Goupy des Marets,
c. 1690 de 399 folios avec 3 cartes

Pays-Bas

Nationaal Archief, Den Haag

Collectie Vellekoop (NL-HaNA 4.VEL).

Koninklijke Bibliotheek, Den Haag

Collectie Handschriften 10 / 7 : Ms 131 C 14

Journal de Jan Reeps, c. 1694, *Reeps ongeluckige reyse na de custe van America ende Amasones*, 26 folios

113. Pour une liste des pères jésuites travaillant à Cayenne, voir De Montézon 1857, p. 496-502.

Zeeuws Archief, Middelburg

Archief van de Staten van Zeeland en hunne Gecommitteerde Raden, (1574) (1578-1795) (1799) [toegang 2.1], inventaris nummers 2035.1 en 2 : Ingekomen stukken uit Suriname en omliggende kwartieren ingekomen 1667-1681, transcrits par Philip Dikland et Rasijem Karijosemito : <http://files.archieven.nl/239/f/GIDS102/2035-transcripties.pdf>
Tegenwoordig GIDS102 Staten van Zeeland en Suriname, 1667-1684 (1692), 3. Ingekomen stukken betreffende Suriname en omliggende kwartieren, 1667-1683.

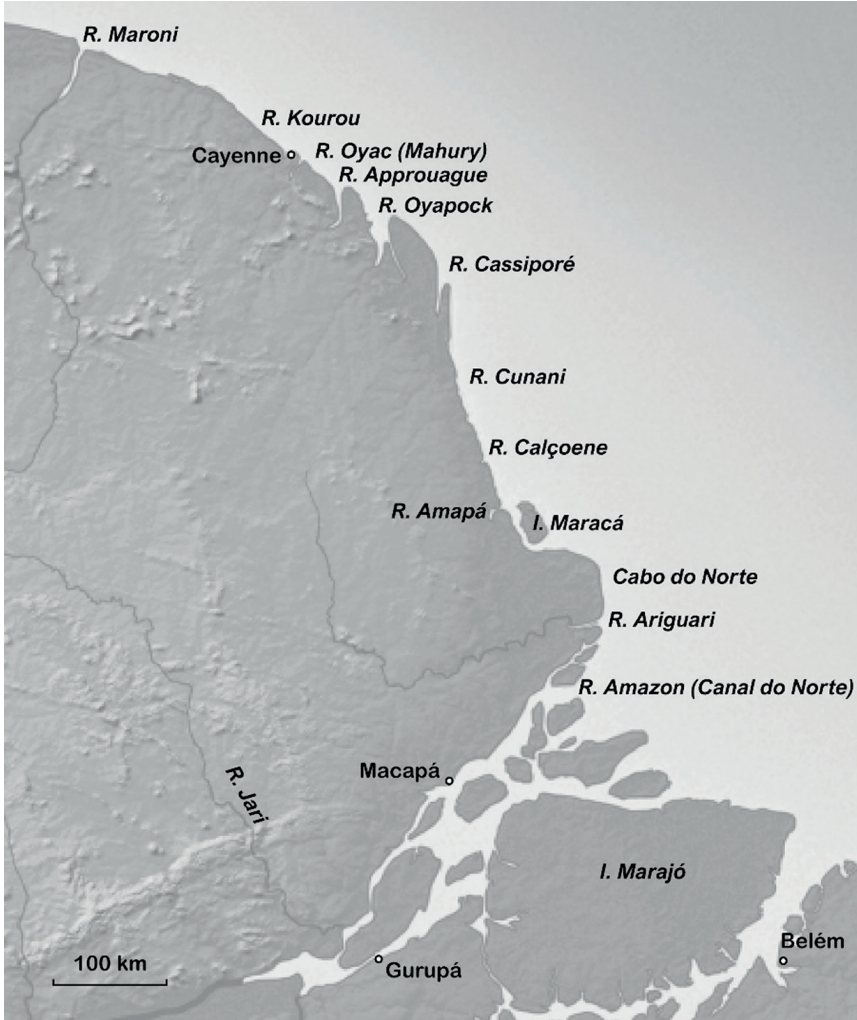


Figure 1 – Carte de la côte entre la rivière Maroni et l’embouchure de l’Amazone avec les toponymes actuels



Figure 2 – Détail d'une carte néerlandaise anonyme de la côte de l'Amapá au XVIII^e siècle (NL-HaNA 4.VEL 2153)



Figure 3 – Carte française anonyme de l'Amapá datée 1696 (FR-BnF DCP GE SH 18 PF 163 DIV 2 P 11)

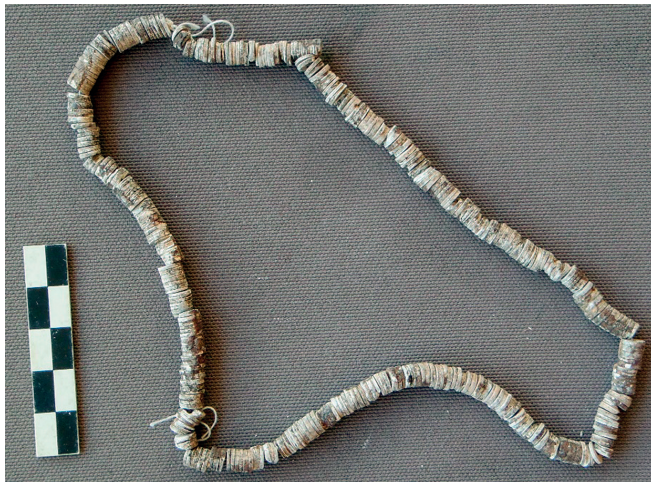


Figure 4 – Perles de coquilles ou *ocayes* trouvées lors des fouilles archéologiques sur le site d'Eva 2 à Malmanoury (Guyane), dans une sépulture amérindienne historique sur les hanches du défunt (photo par l'auteur)

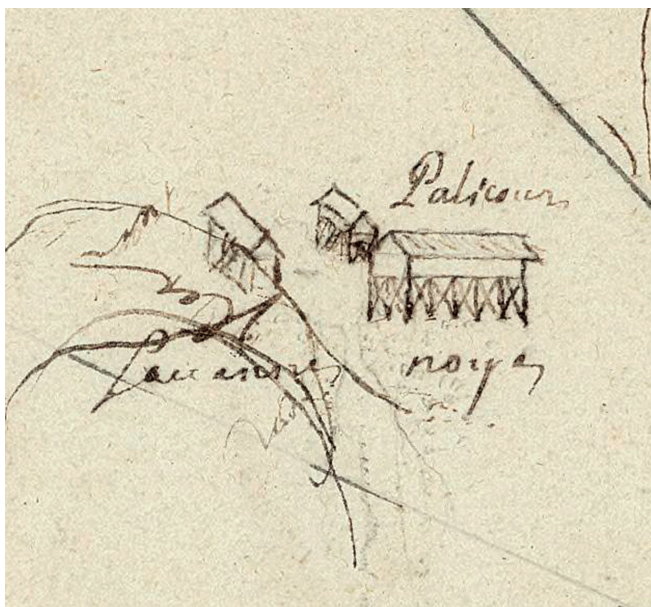


Figure 5 – Maison palikour : détail d'une carte dressée par Gedeon de Catalagne à la fin XVII^e siècle (FR-BnF DCP GE SH 18 PF 164 DIV 8 P 1 D). De Catalagne a vraisemblablement fait le voyage avec De Férolles en 1697